

FRAUDE ALLÉGUÉE ENVERS SON ASSOCIÉ

UN HUISSIER POURSUIVI POUR PLUS DE 1 M\$

PAGE 4

PHOTO ALANDION



RENCONTRE ENTRE LES MAIRES
DE GRANBY ET DE BROMONT

LES BASES D'UNE NOUVELLE RELATION

PAGE 3



Chien d'assistance de la
députée Claire Samson

Pepper immortalisé à
l'Assemblée nationale

PAGE 8



Adam
Dyczka

TASSÉ

Dyczka: tomber...
puis se relever

PAGE 22

En janvier
Profitez de **15%**
de rabais sur les prélaris en inventaire

Couvre-Planchers Eddy
DEPUIS 1979

9, RUE IRWIN, GRANBY, 450 378-3951

88c + tx

SOMMAIRE

- arts et spectacle 9
- horoscope 17
- jeux 16
- loterie 14
- nécrologie 18
- observateur 20
- petites annonces 18
- sports 22

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

f t i app

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

MÉLINA MARTIN

Portée disparue depuis 13 ans



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Treize ans. Depuis toutes ces années, la famille de Mélina Martin espère retrouver la jeune femme qui n'était qu'une adolescente lorsqu'elle s'est évanouie dans la nature par un jour de janvier en 2005.

« Il en manque toujours une », laisse tomber sa soeur Roxanne Demers.

Mélina Martin, qui était alors âgée de 13 ans, s'est rendue au parc Bourbonnais de Farnham le 23 janvier 2005 où se déroulait une fête hivernale. Plus tard ce jour-là, elle ne s'est pas présentée au rendez-vous qu'elle avait convenu avec sa mère, Françoise Algier.

Depuis, c'est le plus grand



Mélina Martin est disparue depuis 13 ans. Malgré les années qui passent, ses proches ne désespèrent pas de savoir un jour où elle se trouve. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

mystère. Sa disparition a été signalée. Des avis de recherche ont été tapissés aux quatre coins

de Farnham et dans d'autres villes du Québec. Les policiers ont enquêté. Sa famille a

multiplié les entrevues dans les médias. Jamais l'adolescente n'a donné le moindre signe de vie.

« On garde espoir de savoir, affirme sa soeur. Un moment donné, tout se sait. Et ça arrive que des personnes disparues soient retrouvées 15 ans, 20 ans, 30 ans plus tard. Pourquoi pas nous ! »

Le plus dur, affirme la jeune femme, est la souffrance qui afflige sa mère. « C'est dur de la voir souffrir. C'est ce qui est le plus difficile », estime-t-elle. D'ailleurs, la famille ne se réunit plus qu'une seule fois par année depuis la disparition de Mélina, soit à Noël.

Chaque année, Roxanne Demers et sa mère se font un devoir de contacter les médias pour souligner le triste anniversaire de la disparition de Mélina. « Pour ne pas que les gens oublient », explique Roxanne Demers, aujourd'hui âgée de 24 ans.

« Et si Mélina le voit, elle va savoir qu'on pense à elle », ajoute-t-elle.

EN BREF

GRANBY

Un piéton happé par un véhicule

Un piéton marchant sur le bord de la rue Denison Ouest a été happé

par un véhicule, mercredi soir vers 19 h 45, à Granby. « Le piéton marchait vers l'est sur Denison Ouest et le véhicule allait dans la même direction, explique le lieutenant Jocelyn Roy, du service de police de Granby. L'automobiliste

n'a jamais vu le piéton dans une courbe, alors qu'il marchait près de la ligne blanche. » Le coin avant-droit et le miroir de la voiture ont heurté le piéton, qui n'a heureusement pas subi de blessures mettant sa vie en danger,

malgré qu'il s'agissait d'une zone de 70 km/h. La vigilance est de mise dans certains secteurs qui ne sont peu ou pas éclairés la nuit tombée, surtout lorsqu'il y a des courbes, prévient le lieutenant Roy. **CYNTHIA LAFLAMME**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ACANTHE, nom féminin

- Définition** – [Botanique] Plante ornementale à feuilles recourbées et très découpées.
- Locution** – *feuille d'acanthé* : ornement architectural imitant la feuille de l'acanthé.
- Champ lexical** – rinceaux, palmette, corinthien, pilastre, volute, frise, antique, carline, archivolt, colonne, guirlande, colonnettes, modillons, denticule, architrave, corniche, fronton, voussure, cannelure, entrelacs, feuillage, ornementation, angelot, moulure, rosace...



Écrivez prudemment!
Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

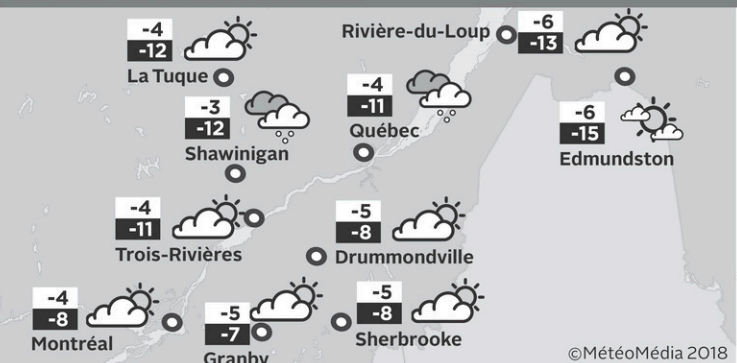
leNouvelliste

laTribune

leQuotidien le Progrès

laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -2
Min. -4

Plutôt nuageux
Précipitations: 40%

Dimanche
Max. 2
Min. -2

Nuageux avec éclaircies
Précipitations: 30%

Samedi
Max. 3
Min. 1

Nuageux avec éclaircies
Précipitations: 30%

Lundi
Max. 4
Min. 1

Nuageux avec éclaircies et averses de pluie ou de neige
Précipitations: 60%

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	-8 -18
Bromont	Variable	-4 -7
Chibougamau	Variable	-14 -21
East Angus	Ave neige	-5 -8
Gaspé	Ave neige	-5 -17
Gatineau	Variable	-2 -8
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-2 -7
Joliette	Variable	-3 -10
La Grande	Variable	-19 -24
La Malbaie	Beau	-6 -10
Maniwaki	Ave neige	-3 -7
Rimouski	Variable	-7 -16
Saguenay	Ave neige	-8 -17
Saint Georges	Éclaircies	-6 -11
Victoriaville	Ave neige	-4 -9

LE SOLEIL

7h24 16h38
Durée du jour: 9h14

LA LUNE

Lever: 8h17 Coucher: 18h19
24 janv. 31 janv. 07 fév. 15 fév.

ALMANACH

Maximum hier	-6,0°
Minimum hier	-12,1°
Normale le jour	-4,5°
Normale la nuit	-15,0°
Record max	13,0°/1996
Record min	-31,0°/1981
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	80,4 mm
Ce mois-ci l'an dernier	37,9 mm
Cette saison	80,4 mm
La saison dernière	37,9 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Une rencontre au sommet

Les maires de Granby et de Bromont souhaitent rétablir les ponts entre leurs deux municipalités



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les tensions qui perdurent depuis des années entre Bromont et Granby semblent résolues. C'est du moins ce qu'ont évoqué mercredi les maires des deux municipalités à la suite de leur première rencontre officielle à l'hôtel de ville de Bromont, à laquelle ont également participé les DG des deux localités.

«**Travaillons pour nos citoyens, pas pour nos égos. C'est un non-sens de ne pas se parler. [...] Le passé, c'est le passé. Je pense que tout est aligné pour rassembler les deux villes.**»

— Pascal Bonin

Conviviale, rafraîchissante et constructive. C'est ainsi que le maire de Bromont, Louis Villeneuve, a décrit cette rencontre au sommet. « Il n'y avait pas de malaise. Tout coulait, a-t-il indiqué. Le courant passe, autant entre les deux maires que les deux DG. On a mis la table d'une nouvelle relation entre Granby et Bromont. »

Pascal Bonin a qualifié de « super rencontre » son entretien avec M. Villeneuve, aux côtés du directeur général de Granby, Michel Pinault, de même qu'avec son homologue, Éric Sévigny. « Travaillons pour nos citoyens,

pas pour nos égos. C'est un non-sens de ne pas se parler. [...] Le passé, c'est le passé. Je pense que tout est aligné pour rassembler les deux villes. »

En fait, il y a longtemps que les deux politiciens souhaitent travailler de concert. « Je suis arrivé dans la région en 2011. Je ne faisais pas partie de l'histoire entre Granby et Bromont, a fait valoir Louis Villeneuve. Ça ne fait pas de sens qu'il y ait des tensions entre les deux villes. Bien qu'on ne soit pas dans la même MRC, on est voisins. Il n'y a que l'autoroute 10 qui nous sépare. Dès mes premières discussions avec Pascal Bonin, je lui avais dit que, comme maire, je voudrais faire tomber le rideau de fer. Et on était tout à fait sur la même longueur d'onde. »

Selon Pascal Bonin, le 17 janvier marque une page d'histoire. « En neuf ans de vie politique, c'était la première fois que le maire de Granby mettait les pieds à l'hôtel de ville de Bromont. Ça veut tout dire. » Il ne s'agit toutefois pas d'une idylle où « tout est à prendre avec des lunettes roses », a imaginé le maire de Bromont. « L'objectif final de nos discussions, c'est de faire économiser de l'argent à nos citoyens en mettant des ressources en commun et en regardant dans la même direction, a-t-il soutenu. Ça ne veut pas dire que l'on va s'entendre sur tout, mais on va se parler. »

ENTENTE LOISIRS

L'entente loisirs entre Granby et Bromont a fait partie des discussions. « Bromont ne veut pas payer deux fois pour des services que l'on a déjà, a dit Louis Villeneuve, citant en exemple la bibliothèque municipale. Tout le monde autour de la table était très ouvert à trouver une solution gagnant-gagnant. »

À ce chapitre, rappelons que Granby voulait hausser de 400 % la facture défrayée par les 23 municipalités avec lesquelles elle était liée. Dans les faits, il en



Les maires de Bromont et de Granby, Louis Villeneuve et Pascal Bonin (à l'avant-plan), ont eu mercredi une première rencontre officielle à l'hôtel de ville de Bromont aux côtés des deux DG, Michel Pinault et Éric Sévigny. — PHOTO ALAIN DION

coûtait 32 \$ aux localités pour chaque carte loisirs octroyée à leurs citoyens en 2017. Dès cette année, la somme à déboursier a plus que doublé, passant à 65 \$ (2017-2018). Elle atteindra 98 \$ l'année suivante et 131 \$ en 2019-2020. Il est prévu que ces montants soient indexés de 2,5 % lors des deux dernières années de l'entente avec Granby. Sans claquer la porte, Bromont avait remis cette démarche en cause.

Les maires ont donc mandaté les deux directeurs généraux afin qu'ils revoient l'ensemble du dossier. « D'ici un mois, nos DG devraient s'être entendus sur plusieurs points. Ce sera

ensuite présenté aux conseillers municipaux. »

AÉROPORT

L'épineux dossier du soutien financier de Granby à l'aéroport Roland-Désourdy de Bromont a également fait partie des échanges entre les deux maires. « On a effleuré le sujet de l'aéroport. J'ai clairement exprimé à Pascal Bonin qu'on doit se rasseoir et tirer une ligne sur tout ce qui a été dit et fait avant. [...] Il y a eu de l'ouverture de part et d'autre. »

Rappelons que le maire de Granby ainsi que la majorité des élus ont indiqué vouloir se retirer de la Régie aéroportuaire régionale

des Cantons-de-l'Est (RARCE). En ce sens, le conseil municipal de Granby avait entre autres refusé en novembre 2016 de donner son aval à un règlement d'emprunt de 300 000 \$ permettant à l'aéroport de réaliser un projet de développement.

« D'amener le sujet de l'aéroport entre les deux villes, c'est un exploit, a mentionné Pascal Bonin. Pour l'instant, j'en reste là. On verra comment le dossier évoluera. [...] Les portes sont ouvertes, on explore. »

Outre l'aéroport, il sera notamment question de tourisme, de sécurité publique, d'économie et d'emploi lors de rencontres à venir entre les deux administrations.



Renaud Béliveau
Courtier immobilier
450 777-6743



Jason Béliveau
Courtier immobilier
450 525-2977

**DES COURTIERS
À VOTRE ÉCOUTE**

Trouvez l'acheteur
vous-même
et on s'occupe de tout pour 2%.



L'ÉQUIPE
Béliveau

450 994-3795 • 180 St-Antoine Nord, Granby
SERVICE BILINGUE

FRAUDE ALLÉGUÉE

Un huissier fait saisir son associé



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un huissier de Granby fait face à une poursuite de 1 175 000 \$ au civil pour fraude, une procédure entreprise par son associé. Pendant des années, Michel Bienvenue se serait approprié d'importantes sommes reçues dans le cadre de son travail chez Bienvenue Patenaude, huissiers de justice en utilisant un système de double comptabilité et en falsifiant des documents.

M. Bienvenue et son épouse Louise Dagenais, qui fait partie des défendeurs, ont fait l'objet d'une saisie avant jugement le 20 décembre dernier. Les comptes en banque et les avoirs du couple, qui s'occupait de l'administration du bureau d'huissiers, ont été «gelés» et il est sommé de fournir une reddition de comptes.

Selon la poursuite, le demandeur Robert Patenaude craignait que leurs avoirs ne soient dilapidés lorsqu'ils prendraient connaissance de la poursuite.

«Parfois, on n'a pas le choix d'agir pour que cesse le problème, a indiqué Chantal Pomerleau, conjointe et employée de M. Patenaude. On ne veut pas qu'il (M. Bienvenue) travaille encore. On l'a expulsé.»



Michel Bienvenue aurait falsifié des documents et utilisé un système de double comptabilité. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

Elle souhaite que le bureau continue ses activités malgré cette épreuve. M. Patenaude n'a pas rappelé *La Voix de l'Est*.

«AGISSEMENTS ILLÉGAUX»

Toujours selon la poursuite, le demandeur a commencé à investiguer en mars 2016. Les profits de l'entreprise fluctuaient et son associé lui fournissait peu d'informations à cet effet. À l'aide notamment d'enregistrements audio réalisés à l'insu des défendeurs, M. Patenaude aurait mis au jour des «agissements illégaux» pour «s'approprier illégalement des sommes d'argent».

Michel Bienvenue aurait omis de déposer plusieurs factures dans le compte en fidéicommissé de l'entreprise, conservant l'argent, ou en soustrayant des montants pour en garder la différence. Avec l'aide de sa conjointe et de l'employée du bureau d'huissier Cynthia Turmel, elle aussi poursuivie, il falsifiait ensuite les documents nécessaires.

«De cette façon, les défendeurs réussissent à s'approprier illégalement les honoraires découlant des services de huissier non déclarés», signale la poursuite. Pour un gros client, par exemple, M. Bienvenue n'aurait déclaré que 140 brefs d'exécution sur 359, substituant une somme de 60 663 \$. Il se serait aussi servi à même le compte de l'entreprise.

À l'aide de boîtes en carton, M. Bienvenue et M^{me} Dagenais auraient aussi transporté des factures volées, des documents falsifiés et de l'argent comptant à leur domicile ou dans leurs voitures. Sur les enregistrements reproduits dans la poursuite, ils parlent de la «boîte à voler» et de leurs stratégies pour blanchir l'argent.

M. Bienvenue demeure toutefois «le principal responsable des décisions relatives aux astuces et ruses illégales visant à permettre aux défendeurs de s'enrichir illégalement au préjudice des demandeurs», dit la poursuite.

JEU COMPULSIF

Robert Patenaude soutient aussi que son associé est un joueur compulsif. «Les sommes volées sont rapidement dilapidées parce que le dernier qui dépense et joue



La fraude aurait été commise aux dépens de l'associé de Michel Bienvenue chez Bienvenue Patenaude, huissiers de justice, à Granby. — PHOTO ALAIN DION

fréquemment des montants de l'ordre de plusieurs milliers de dollars dans des jeux sur internet ou dans des machines à sous de Loto-Québec», mentionne la poursuite.

Il allègue que son partenaire lui a volé 100 000 \$ par année depuis «au moins l'année 2007», mais reconnaît qu'il s'agit d'une estimation. Il réclame aussi 75 000 \$ en dommages-intérêts. Un expert-comptable a été mandaté pour déterminer la valeur des sommes volées.

«J'ai pas de commentaire, j'ai un avocat et le dossier suit son cours», a répondu M. Bienvenue lorsque joint par *La Voix de l'Est*. Son avocat, M^e Jocelyn Bélisle, a dit travailler «très, très activement» pour en arriver à une entente. «C'est comme un divorce : il faut en prendre et en laisser. Tout le monde est de bonne foi.»

Dans un courriel subséquent, M^e Bélisle se fait moins conciliant et souligne qu'il s'agit de «graves accusations qui sont loin d'être prouvées».

DISTRICTS

La cause a été enregistrée au palais de justice de Saint-Hyacinthe, division de la Cour supérieure, puisque M. Bienvenue est un officier de justice œuvrant dans le district judiciaire de

Bedford. Sa conjointe est aussi une ex-employée du service de greffe du palais de justice de Granby.

L'avocat du demandeur, M^e Nicolas Matte, n'a pas souhaité commenter le litige. Bienvenue Patenaude, huissiers de justice existe depuis 1997.

Le syndic des huissiers enquête

L'huissier Michel Bienvenue n'a pas que maille à partir avec son associé. Le syndic de la Chambre des huissiers de justice du Québec se penche présentement sur les allégations de fraude à son endroit.

«J'entends dire qu'il y a eu malversation, alors on pose des questions, indique François Leblanc, président du syndic. Je dois m'assurer que le public est protégé.»

Entre-temps, M. Bienvenue demeure membre en règle de la Chambre, mais présentement en congé «pour une période

indéterminée». Son statut sera réévalué lorsque la poursuite civile sera terminée, dit M. Leblanc.

Michel Bienvenue a aussi fait l'objet d'une plainte pour fraude à la police de Granby en 2016. La plainte a été transférée au Service des enquêtes sur les crimes majeurs de la SQ, qui a compétence pour enquêter ce type d'infraction.

Le dossier est toujours ouvert, signale Aurélie Guindon, agente d'information pour la SQ, secteur de l'Estrie. Aucune accusation criminelle n'a encore été portée.

PASCAL FAUCHER

CLINIQUE PODIATRIQUE DE GRANBY
66, rue Court, bureau 214, Granby
450 991-4117
www.CliniquePodiatriqueGranby.ca

Le podiatre : le professionnel de confiance pour la santé des pieds

Toute l'équipe vous remercie de votre confiance et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2018. Prenez soin de vos pieds !

Couvert par la majorité des régimes d'assurance privés. Aucune référence médicale nécessaire.



D^{re} Kim Desroches, podiatre



D^{re} Geneviève Payette, podiatre

Membres de l'Ordre des podiatres du Québec

13^e DÉFI SKI LEUCAN

Des pirates à l'assaut des pentes



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

Amateur de ski, le chanteur n'a pas hésité à accepter l'invitation de Leucan Estrie.

« C'est quelqu'un qui fait beaucoup de ski — il a justement son abonnement à Bromont — et la cause venait le chercher. »

Pas de doute que les participants pourront le croiser sur les pentes durant le défi.

COLLECTE DE FONDS

Comme toujours, les skieurs et planchistes peuvent s'inscrire au volet participatif du Défi ski Leucan pour un minimum de 500 \$ de dons. Les équipes sont formées de 1 à 4 participants.

Parallèlement, les entreprises peuvent former des équipes de 4 à 8 personnes pour le volet corporatif. La collecte de fonds doit permettre d'amasser un minimum de 1500 \$ par équipe corporative, mais les équipes doivent faire au moins une descente à l'heure et réaliser des défis qui leur seront lancés.

« Il y a des activités de *team building* à travers la journée qui sont à la fois ludiques et rassembleuses, qui vont permettre d'amener quelque chose de vraiment intéressant pour les équipes corpo. Par exemple, l'an passé, il y avait un rallye photo. Il fallait que les participants représentent physiquement une phrase, par exemple des phoques étendus au soleil. »

Des activités différentes sont également prévues pour ceux inscrits au volet participatif.

BROMONT — Plutôt que de piller des trésors, les pirates se feront philanthropes, le 17 mars. Skieurs, planchistes et randonneurs déguisés sous le thème de *Pirates des Caraïbes* s'approprièrent pistes et sentiers le temps de la 13^e édition du Défi ski Leucan.

Le coup d'envoi a été donné mercredi. Une fois de plus, Bromont, montagne d'expériences sera l'hôte de l'événement devenu une tradition.

De 10 h à 20 h, la montagne vibrera pour les enfants atteints du cancer et leurs familles. Les heures de l'activité ont été devancées afin de permettre aux centaines de participants de profiter davantage de la cérémonie de clôture, qui culmine par un spectacle pyrotechnique et une prestation de King Melrose.

C'est d'ailleurs ce dernier qui sera le porte-parole régional du Défi ski Leucan.

« C'est un artiste que j'apprécie particulièrement, souligne la coordonnatrice régionale de Leucan Estrie, Marie-Josée Tardif. Il est un artiste de talent qui est accessible à la population. Tout le monde peut aimer sa musique, qui est en entraînante et joviale. »



Le 13^e Défi ski Leucan se déroulera sous le thème des *Pirates des Caraïbes*, le 17 mars, à Bromont. L'organisation espère que 550 personnes se joindront à la fête au profit des enfants atteints du cancer. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

RANDONNÉE EN FAMILLE

Une randonnée guidée en montagne de quatre heures, au coût de 75 \$, est aussi prévue en après-midi pour les non-skieurs.

Cette activité a été ajoutée l'an dernier, mais elle avait eu lieu en début de journée.

« On l'a déplacé en après-midi pour que les randonneurs puissent se reposer et profiter de la cérémonie de clôture », explique M^{me} Tardif.

Le but initial était de faire participer les familles et les amis des skieurs.

« On voulait essayer d'élargir la participation au niveau familial. Comme il y a de supers de beaux sentiers, on trouvait l'opportunité intéressante. »

Les conditions météorologiques détermineront quelle chaussure il faudra mettre à son pied, que ce soit des bottes avec crampons ou raquettes.

OBJECTIF : 550 PARTICIPANTS

Marie-Josée Tardif ne souhaite pas avancer d'objectif financier pour la cause.

Par contre, elle souhaite que le montant de 2017, 175 810 \$, soit dépassé.

Même chose pour le nombre de participants, qu'on espère voir monter à 550.

Pour l'édition précédente, près de 500 personnes s'étaient mobilisées pour Leucan.



AU GRAND BAZAR
La Source
du sport

Le sport, on connaît ça!

FAITES-VOUS CHAUSSER PAR DE VRAIS

PROS JUSQU'À **50%**

DES ÉCONOMIES

PLUSIEURS MODÈLES EN MAGASIN

<p>CCM RIBCORE JR 79⁹⁹\$ Rég. : 159,99 \$</p> 	<p>CCM RIBCORE PRO SR 99⁹⁹\$ Rég. : 169,99 \$</p> 	<p>CCM JETSPED 250 (ENFANT) 44⁹⁹\$ Rég. : 59,99 \$</p> 	<p>CCM RIBCORE 40K SR 74⁹⁹\$ Rég. : 99,99 \$</p> 	<p>SOFTMAX S626W (FEMME) 64⁹⁹\$ Rég. : 84,99 \$</p> 	<p>SOFTMAX PW213 (ENFANT) 49⁹⁹\$ Rég. : 59,99 \$</p> 
--	---	--	--	---	--

1141, rue Principale, Granby | 450 378-2022 | grandbazar.ca

*Photos à titre indicatif seulement

Suivez-nous  

OPÉRATION MURAILLE

90 jours de prison pour un «petit vendeur»

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Situé dans le bas de l'échelle du réseau de trafiquants de cocaïne démantelé dans le cadre de l'opération Muraille dans la région de Granby, Stéphane Lussier évite une peine de prison continue.

La juge Claire Desgens de la Cour du Québec a individualisé la peine à la situation spécifique de l'homme de 42 ans, qui a reconnu le trafic de cocaïne et la possession de cette substance nocive.

Tenant compte de son absence d'antécédent judiciaire, de sa reprise en main, de ses remords, de ses regrets, de son emploi qui fait en sorte qu'il représente un actif pour la société, de son début de réhabilitation et de l'appui de son

milieu familial, la juge Desgens a condamné Lussier à une peine de prison discontinue de 90 jours à être purgée les fins de semaine.

Lussier a reconnu avoir fait du trafic de cocaïne à trois reprises au printemps 2016.

« Je retiens ces trois dates dans le cadre du trafic que vous avez reconnu, mais je demeure convaincue que ce ne sont pas les trois seules occasions », a spécifié la juge Desgens.

«AU BAS DE L'ÉCHELLE»

Lors de la perquisition de juin 2016, 104 sachets séparés en demi-gramme de cocaïne ont été saisis.

« Je retiens aussi que la drogue a été saisie à votre domicile où résident des enfants », indique la juge Desgens.

Lussier agissait en tant que

vendeur de la cellule située au nord de l'autoroute 10.

« Vous êtes un joueur au bas de l'échelle. La preuve démontre que vous étiez un petit vendeur qui n'est pas apparu sur la filature et l'écoute électronique avant 2016 », indique la juge Claire Desgens.

Cette peine est la première imposée à la suite d'un débat dans le cadre du dossier Muraille. M^e Crystel Demers de la défense avait fait des représentations en faveur de la peine de prison discontinue alors que la procureure aux poursuites criminelles plaide une peine d'au moins 12 mois.

Une probation de deux ans a été imposée à Lussier.

La grande majorité des individus arrêtés dans le cadre de l'opération ont été accusés de complot pour trafic de cocaïne, méthamphétamine, MDMA, cannabis et

Stéphane Lussier et son avocate M^e Crystel Demers. — PHOTO LA TRIBUNE

haschich entre le 15 mars 2015 et le 29 juin 2016 à Granby, Repentigny, Brossard et ailleurs au Québec

et en Ontario ainsi que de trafic de ces substances à Granby et ailleurs au Québec et en Ontario.

Un juge invalide l'isolement cellulaire indéfini

La Presse canadienne

VANCOUVER — Un juge de la Colombie-Britannique invalide les dispositions de la loi qui permet aux autorités pénitentiaires fédérales de placer un détenu en isolement cellulaire pour une période indéfinie.

Le juge Peter Leask, de la Cour

suprême de Colombie-Britannique (cour supérieure), estime que l'emprisonnement en isolement prolongé peut être néfaste pour la santé mentale des détenus, surtout s'ils souffrent déjà de problèmes psychologiques. Le juge estime par ailleurs que cette pratique augmente les risques d'automutilation et de suicides.

Le juge Leask reconnaît que

plusieurs symptômes aigus disparaîtront probablement une fois le détenu sorti de l'isolement cellulaire. Mais plusieurs détenus subiront aussi des séquelles permanentes de leur passage en isolement, a conclu le magistrat en statuant que cette pratique est inconstitutionnelle.

L'Association des libertés civiles de Colombie-Britannique et la

Société John-Howard avaient contesté cette disposition en 2015, en plaçant que l'isolement cellulaire constitue un châtiment cruel et inhumain, qui pouvait mener à des traumatismes graves et même au suicide.

La Couronne a soutenu qu'il s'agit d'un outil raisonnable et nécessaire lorsqu'un détenu représente un risque pour autrui, ou qu'il pourrait

être la cible de violences dans la population carcérale générale.

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a déposé en juin dernier un projet de loi qui fixerait à un maximum de 21 jours la durée initiale de l'isolement cellulaire, communément appelé « le trou ». Cette période maximale passerait à 15 jours un an et demi après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.



PIEDRÉSEAU
PODIATRES • ORTHÈSES

Des douleurs aux pieds ?

MEMBRE DE
ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

Problèmes de pieds ?

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Verrues plantaires
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Laser pour ongles
- Et beaucoup plus !

D^r Keven Lambert
Podiatre

D^r Gabriel Beaudoin-Côté
Podiatre

BONNE ANNÉE 2018!

Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances

800, rue Principale, local 108, Granby | **450 372-4735**
piedreseau.com

LE MAIRE PASCAL BONIN INVITE ADAM DYCZKA À RENCONTRER LES JEUNES

Transformer une erreur en message positif

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le maire, Pascal Bonin, incite Adam Dyczka, sus pendu pour dopage, à utiliser cet événement négatif pour en faire « quelque chose de positif ». Il a invité l'athlète granbyen, mercredi, dans une publication sur Face book, à l'accompagner dans les écoles pour parler aux jeunes de dépassement de soi et de sports.

« Le but du message, c'est de lui dire: "t'as fait une gaffe, il n'y a rien là. Relève-toi et viens nous montrer de quoi tu es fait. Pas juste dans un ring, mais dans ta communauté", a fait valoir le maire.

Après avoir été couronné champion des poids lourds de TKO MMA, la plus importante organisation en arts martiaux mixtes au Canada, Adam Dyczka a été suspendu mardi par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour avoir enfreint la politique antidopage de l'organisme. L'athlète a reconnu, dans une entrevue à *La Voix de l'Est*, avoir fumé un joint deux semaines avant le combat.

Pascal Bonin estime qu'Adam Dyczka, qu'il précise n'avoir jamais rencontré, s'est certes « mis les pieds dans les plats ». Mais il croit qu'il « ne faut pas le juger trop sévèrement », dans les circonstances.

« Pour moi, la consommation du cannabis n'améliore en rien les performances. Les exploits sportifs de notre champion granbyen sont aujourd'hui ternis par une erreur de parcours. (...) Commettre une erreur est humain, mais la transformer en message positif, c'est possible », écrit-il sur Facebook.

SUJET D'ACTUALITÉ

« Le cannabis va être un sujet d'actualité cette année. Il (Adam

Dyczka) a une belle voix, dans le sens que c'est un athlète professionnel. C'est un gars imposant. Je pense que les jeunes porteraient une écoute à son message », est convaincu le maire de Granby.

Ce dernier affirme du même souffle que cela fait partie de son rôle de « supporter les jeunes » de sa communauté.

L'invitation est ainsi lancée. Plus ieurs dizaines de citoyens ont d'ailleurs manifesté leur appréciation à l'idée du maire sur Internet. Restera à voir si Adam Dyczka saisira la perche qui lui est tendue.

Il a été impossible de joindre l'athlète mercredi pour obtenir ses commentaires.



Pascal Bonin invite Adam Dyczka (à droite), suspendu pour dopage, à l'accompagner dans les écoles pour parler aux jeunes de dépassement de soi et de sports. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

EN BREF

ST-PAUL-
D'ABBOTSFORD

Nouvelle ordonnance contre Roger Voghell

L'agriculteur Roger Voghell devra retirer sa machinerie qui lui permettrait d'extraire, de concasser ou de charger de la roche, de forer ou de dynamiter un de ses lots à Saint-Paul-d'Abbotsford d'ici vendredi, faute de quoi la municipalité pourra le faire à sa place et lui refiler la facture. C'est ce qui ressort d'un jugement rendu le 12 janvier dernier par le juge Louis-Paul Cullen. La Cour autorise par ailleurs la municipalité à procéder de la sorte « autant de fois que nécessaire ». D'autres requêtes doivent être entendues devant le tribunal dans le litige qui oppose les deux parties depuis maintenant plusieurs années.

MARIE-ÈVE MARTEL

1000
RES
FOIS

Révélation-choc, surprises éclatées et émotions fortes...
quand les artistes revivent leurs premières fois, tout peut arriver!

CE SOIR 20 h

ICI RADIO-CANADA  TÉLÉ

RÉALISATEUR: DANIEL VIGNEAULT

5255121

IMMORTALISÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pepper passe à la postérité



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Pepper, le chien d'assistance de la députée d'Iberville Claire Samson, laissera sa trace pour toujours à l'Assemblée nationale.

À la suggestion du président de l'Assemblée nationale et député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, un portrait du caniche royal a été accroché sur une colonne de la cafétéria juste avant les Fêtes. « Il souhaitait que ce soit installé là où le public pourrait voir le portrait », explique M^{me} Samson.

Le tout symbolise la présence du premier — et du seul pour le moment — chien d'assistance dans l'enceinte du parlement québécois.

« Ça démontre que l'Assemblée nationale est ouverte et accessible à tous les citoyens, peu importe leur provenance et leur condition de santé, relève la députée atteinte d'épilepsie depuis une quinzaine d'années, effet secondaire d'une chirurgie. Ça envoie le message que rien n'est insurmontable quand on veut vraiment réaliser ses rêves. »

Selon sa maîtresse, Pepper est devenu au fil des ans la « mascotte » des parlementaires, à Québec. « Quand j'ai fait la demande [d'amener Pepper à l'Assemblée nationale], ça a tout de suite été accepté, se souvient M^{me} Samson. Tout le monde l'aime! »

DE BELLES ANNÉES DEVANT LUI

En plus d'aider sa maîtresse à bien gérer son état de santé — Pepper peut sentir une crise d'épilepsie chez M^{me} Samson quelques heures avant qu'elle ne

se produise, ce qui permet à la députée de l'éviter —, le caniche hypoallergène joue aussi les sensibilisateurs afin d'éduquer le public au rôle crucial des chiens d'assistance.

« Les gens qui côtoient ou qui rencontrent Pepper apprennent aussi à interagir avec un chien de service. Par exemple, ils apprennent qu'on ne peut jamais le flatter et jouer avec lui lorsqu'il porte son dossard », illustre l'élue.

À dix ans, Pepper a atteint l'âge de la retraite. « C'est un chien américain dressé aux États-Unis, explique M^{me} Samson. C'est automatique, dès qu'ils atteignent neuf ans, ils perdent leur certification de chien d'assistance, car les chiens plus âgés sont parfois plus distraits, moins concentrés. Ce n'est pas le cas de Pepper! »

Le caniche a donc encore de belles années de service devant lui. « Pour moi, ça ne change pas grand-chose. Pepper est encore un chien de service. C'est un *workaholic*! Le concept de retraite en est un de très humain. Les animaux ne connaissent pas ça. »

SECOND MANDAT SOUHAITÉ

Claire Samson ne le cache pas, elle compte bien se représenter aux élections prévues en octobre dans l'espoir de remporter un second mandat. « J'aime trop ça pour arrêter maintenant! Avoir su, j'aurais même dû faire de la politique avant! », lance-t-elle avec enthousiasme.

Beaucoup de pain l'attend encore sur la planche, estime la députée caquiste. « Le dossier de la sécurité routière, particulièrement sur la route 112, est important. C'est épouvantable », note l'élue, qui est notamment préoccupée par la sécurité des écoliers qui traversent la route provinciale au cœur de Saint-Césaire et par le



À la suggestion du président de l'Assemblée nationale, un portrait du caniche royal a été accroché sur une colonne de la cafétéria juste avant les Fêtes. — PHOTO FOURNIE

prolongement de l'autoroute 35.

La tournée effectuée auprès des maires de sa circonscription, après les élections municipales de décembre, a aussi permis à M^{me} Samson de dresser une liste des préoccupations de ceux-ci.

« Ce qui ressort, c'est le besoin

en infrastructures. Qu'on parle d'égouts, d'aqueducs, même d'un aréna. Les municipalités ont besoin d'investir pour entretenir ce qu'elles ont ou pour offrir davantage de services, d'autant plus que la population dans notre région ne cesse de croître. »



La présence de Pepper dans l'enceinte de l'Assemblée nationale démontre l'ouverture et l'accessibilité de l'institution à tous ses citoyens, relève Claire Samson. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

FINI LA PEUR DU DENTISTE!

**Vous êtes craintif et nerveux lors de vos visites chez le dentiste?
Nous avons la solution pour vous : la sédation consciente au protoxyde d'azote!**

- Diminue le stress et l'anxiété
- Excellente alternative à l'anesthésie générale

**CENTRE DE SANTÉ
DENTAIRE**
Dre VALÉRIE KHALIL
ON S'OCCUPE DE VOTRE SOURIRE!

475, rue Dufferin, Granby
450 360-0660
www.dentistegranby.com

**Dre Geneviève Lekuiko pour vos
traitements de dentisterie générale**

**Prenez rendez-vous
dès maintenant!**



ARTS EN BREF

TALK-SHOW À V

Rousseau prend la place de Salvail

Le remplaçant d'Éric Salvail au talk-show de fins de soirée de V a été confirmé: il s'agira de l'humoriste Stéphane Rousseau, qui prendra l'antenne à compter du 5 mars. Le nom du talk-show qui prendra la place d'«En mode Salvail» n'a pas encore été dévoilé. Stéphane Rousseau a indiqué avoir hâte, après une année sabbatique, de retrouver le public à la barre de son talk-show, qu'il voit comme un «dé fi colossal». Selon l'animateur, l'émission proposera des conversations avec des invités «connus que le public aime, qui gagnent à être connus ou que vous ne reverrez plus jamais (!)», ainsi que des sketches humoristiques, de la musique, des chansons inédites et des collaborateurs. L'émission sera enregistrée devant public et diffusée du lundi au jeudi, à 22 h. V a connu beaucoup de succès avec «En mode Salvail», jusqu'à ce que son animateur soit visé par des allégations d'inconduite sexuelle en octobre. **LA PRESSE CANADIENNE**

LAS VEGAS

Céline annule cinq autres concerts

Céline Dion a dû annuler cinq concerts prévus à Las Vegas pour des raisons de santé. Un message publié sur la page Facebook de la chanteuse indique que les concerts prévus mardi et mercredi ont dû être annulés parce qu'elle «souffre depuis la semaine dernière d'une irritation des cordes vocales en raison d'un rhume». Le message précise que le médecin lui a ordonné de se reposer pendant les 48 prochaines heures. Céline Dion devrait donc remonter sur scène vendredi. Les admirateurs de Céline Dion se sont montrés majoritairement compréhensifs face à la situation, mais certains ont exprimé de la frustration devant ces annulations de dernière minute. Certains ont demandé aux promoteurs de la chanteuse de lui offrir une pause prolongée, soulignant que plusieurs fans ont organisé de coûteux voyages à Las Vegas spécifiquement pour voir un spectacle. **LA PRESSE CANADIENNE**

LA PRESSE CANADIENNE



VOTRE ATTENTE EST TERMINÉE

OBTENEZ

4 000 \$*

EN ALLOCATION DE LIVRAISON

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE FOCUS 2017 NEUVE



FOCUS TITANIUM 2017

Profitez aussi des caractéristiques d'hiver dont:

- Caméra de recul
- Rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Verrouillage électrique des portes
- Vitres à commande électrique
- AdvanceTrac® avec contrôle électronique de stabilité
- Antidémarrage SecuriLock®
- Système SYNC®

Visitez trouvezvotreford.ca ou le détaillant le plus près pour plus de détails.

C'EST FACILE D'EMBARQUER AVEC FORD

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux.

* Jusqu'au 2 janvier 2018, obtenez 4 000 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford Focus 2017 neuf. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

* Cette offre est en vigueur uniquement du 3 janvier 2018 au 2 janvier 2019 (la « période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens qui ont obtenu un diplôme, ou qui en obtiendront dans les quatre prochains mois. Des conditions s'appliquent; consultez ford.ca pour tous les détails relatifs à cette offre. Les nouveaux diplômés admissibles recevront 500 \$ (la « prime »), applicables à l'achat, à la location ou lors de la commande à l'usine (durant la période du programme) d'une Ford Focus 2017 neuve.

* Cette offre est en vigueur du 3 janvier 2018 au 2 janvier 2019 (la « période du programme ») et s'adresse aux clients qui obtiennent un financement à l'achat ou à la location d'une Ford Focus 2017 par l'entremise de Crédit Ford du Canada Limitée. Des conditions s'appliquent; consultez ford.ca pour tous les détails relatifs à cette offre. Les taxes s'appliquent avant la déduction de la prime.

© 2018 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.



De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés**.

5263119


CadieuxLangevin
CENTRE DENTAIRE



DENTISTERIE GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE

340, boul. Leclerc Ouest, Granby

450 375-2455

www.drCadieuxLangevin.com

Septième journée sans verdict

Aucune nouvelle question n'a été formulée au procès de Lac-Mégantic



RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le jury n'est toujours pas parvenu à un verdict concernant Richard Labrie, Thomas Harding et Jean Demaître après sept jours de délibérations.

Le jury a entendu le procès intenté à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic où le contrôleur de la circulation ferroviaire (CCF), le directeur de l'exploitation et le conducteur du convoi ferroviaire de la Montreal, Maine & Atlantic (MMA) sont accusés de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes le 6 juillet 2013.

Aucune question ou demande



« Des verdicts pour chacun des accusés seraient une possibilité viable. Thomas Harding souhaite cependant une finalité. L'impasse n'est pas souhaitable pour Tom Harding ou pour personne », souligne l'avocat de la défense, M^e Charles Shearson. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

particulière n'a été formulée, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke.

Si les jurés sont isolés pour en

venir à un verdict unanime hors de tout doute raisonnable pour une huitième nuit, les trois accusés et leurs avocats continuent

d'attendre le verdict dans les corridors du palais de justice de Sherbrooke.

Mardi, les quatre femmes et huit

hommes ont annoncé au juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure qu'ils se trouvaient dans une impasse de leurs négociations. Le juge les a alors exhortés à retourner essayer de s'entendre sur un verdict unanime pour chacun des accusés dans un ultime effort.

La position des avocats de la défense concernant la possibilité de verdicts rendus à la pièce n'a pas encore été déterminée.

« Des verdicts pour chacun des accusés seraient une possibilité viable. Thomas Harding souhaite cependant une finalité. L'impasse n'est pas souhaitable pour Tom Harding ou pour personne », souligne l'avocat de la défense, M^e Charles Shearson.

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

Le conducteur du convoi ferroviaire de la MMA aurait souhaité la tenue d'une enquête préliminaire avant la tenue de son procès devant jury pour négligence criminelle. Il rappelle que la poursuite a procédé avec un acte d'accusation privilégié contre Thomas Harding, Jean Demaître et Richard Labrie.

« C'est une accusation qui est signée directement par la procureure générale du Québec. Ça oblige un accusé à procéder devant un juge de la Cour supérieure et un jury », précise M^e Shearson.

Il explique que ce type d'accusation éjecte des procédures l'étape de l'enquête préliminaire.

« Nous avions fait une requête pour casser l'acte d'accusation privilégiée surtout en considérant que nous n'étions pas capables d'obtenir une divulgation de la théorie de la cause. Une fois la théorie obtenue, nous avons abandonné cette requête », explique M^e Shearson.

Il explique que l'enquête préliminaire aurait permis de mieux apprécier la preuve qui a été présentée lors du procès qui a duré trois mois.

« Nous aurions pu avoir un procès plus efficace. Sans enquête préliminaire, Thomas Harding n'a pu savoir ce que les témoins seraient venus dire », indique M^e Shearson.

Peu importe l'issue du procès, Thomas Harding ne compte pas entreprendre de poursuites civiles contre qui que ce soit sur le choix des procédures qui ont été prises.

« La seule chose que nous souhaitions était de remettre la responsabilité de Tom Harding dans son contexte », signale M^e Shearson.

Les délibérations se poursuivent jeudi au palais de justice de Sherbrooke.

Les trois accusés ne sont pas au bout de leurs peines

SHERBROOKE — Peu importe le verdict qui les attend à Sherbrooke à la suite de leur procès de trois mois et de la longue attente du verdict qui dépasse maintenant sept jours, Thomas Harding, Jean Demaître et Richard Labrie ne sont pas au bout de leurs démêlés judiciaires à la suite de la tragédie de Lac-Mégantic.

Le 5 février prochain, ils seront au palais de justice de Lac-Mégantic pour « régler leur dossier » relativement aux accusations portées par la poursuite fédérale. Une journée de procédures a été réservée.

Outre les accusations de négligence criminelle causant la mort de 47 personnes déposées par le directeur aux poursuites criminelles du Québec, des accusations pénales relatives à la Loi sur le transport ferroviaire et à la Loi sur les pêches ont été portées par le service des poursuites pénales

du Canada.

Cette fois, ils seront cependant accompagnés des dirigeants américains de la Montreal, Maine & Atlantic (MMA) ou, à tout le moins, de leurs avocats.

En juin 2015, la poursuite fédérale, par l'entremise de M^e Josée Pratte, avait déposé des accusations contre MMA Canada, MMA Railway Limited, contre le président et directeur général de la MMA, Robert Grindrod, la directrice générale du transport, Lynne Labonté, le directeur des pratiques d'exploitation, Kenneth Strout, et Mike Horan de la direction de la MMA au Canada.

AUTRES ACCUSATIONS

Le chef de train Thomas Harding, le directeur de l'exploitation Jean Demaître ainsi que le contrôleur de la circulation ferroviaire (CCF) Richard Labrie ont aussi vu ces accusations parallèles être déposées contre eux.

Tous ces individus et la MMA, sauf Richard Labrie, font conjointement face à une accusation « d'avoir omis de serrer un nombre suffisant de freins à main pour assurer l'immobilisation du matériel roulant » et « d'avoir omis de serrer les freins à main, de vérifier la résistance au déplacement pour s'assurer que les freins servés produisaient un effort de freinage suffisant pour immobiliser le matériel en question ».

L'autre accusation, déposée en vertu de la Loi sur les pêches du Canada, reproche à toutes ces personnes, y compris Richard Labrie, d'« avoir illégalement rejeté ou permis l'immersion ou le rejet d'une substance nocive à savoir du pétrole brut dans des eaux où vivent des poissons, soit le lac Mégantic et/ou la rivière Chaudière ».

Rien n'obligeait les dirigeants de la MMA à se présenter au tribunal au Canada. Ils ont cependant

délégué des avocats québécois pour les représenter lors de ces procédures fédérales.

Le 1er décembre dernier, en plein procès, les dossiers concernant les infractions réglementaires sont revenus devant la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke. Les parties ont annoncé qu'une entente était intervenue relativement à ces accusations.

Après son procès devant jury, Thomas Harding, par la voix de son avocat M^e Thomas Walsh, avait annoncé qu'il allait reconnaître ces accusations réglementaires portées contre lui.

En vertu de la Loi sur les pêches, les accusés sont passibles d'une amende pouvant atteindre un million de dollars, tandis que la peine en matière de sécurité ferroviaire prévoit jusqu'à 50 000 \$ ou six mois de prison par individu et un million de dollars dans le cas d'une compagnie. **RENÉ-CHARLES QUIRION**

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES ONT PRIS PART À L'ÉVÉNEMENT CARRIÈRE



Une cinquantaine de personnes se sont déplacées à l'Événement carrière organisé par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS à Cowansville, mercredi, afin de s'informer concernant les différents postes à pourvoir dans le milieu de la santé. Après avoir obtenu les réponses à leurs questions, ils ont été invités à s'enregistrer sur le site Internet de recrutement du CIUSSS afin de postuler pour les emplois disponibles. En ce moment, l'organisation a 1000 postes à combler sur une projection de 2000 pour l'année, en incluant les emplois estivaux et ceux pour les étudiants, précise la conseillère en communication Marie-Christine Fouquet. Des représentants de toutes les catégories d'emploi étaient présents pour échanger avec les candidats potentiels. Les dirigeants de différentes institutions scolaires, telles que le Cégep de Granby et l'Université de Sherbrooke, étaient également sur place. L'événement se tenait en parallèle du côté de Sherbrooke. **CYNTHIA LAFLAMME** — PHOTO JULIE CATUDAL

EN BREF

BANQUE DU CANADA

Le taux directeur haussé à 1,25 %

La Banque du Canada a haussé mercredi son taux cible du financement à un jour à 1,25 %. Le taux officiel d'escompte s'établit donc à 1,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1 %. La banque centrale a expliqué que les « données récentes ont été robustes, l'inflation se situe près de la cible et l'économie tourne à peu près à son potentiel ». Elle prévient toutefois que « l'incertitude entourant l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) brouille les perspectives économiques ». L'économie mondiale continue de se renforcer et la banque s'attend à ce que la croissance s'établisse en moyenne à 3,5 % au cours de la période de projection. Au Canada, la croissance du PIB réel devrait ralentir pour se situer à 2,2 % en 2018 et à 1,6 % en 2019, après avoir affiché 3 % en chiffres estimatifs en 2017. La croissance devrait demeurer supérieure à

celle de la production potentielle jusqu'à la fin du premier trimestre de 2018, puis ralentir pour s'établir à un taux avoisinant le potentiel pendant le reste de la période de projection. La consommation et l'investissement résidentiel ont été plus robustes qu'escomptés, ce qui reflète la forte progression de l'emploi. **LA PRESSE CANADIENNE**

BOIS D'OEUVRE

Le volume d'exportation du Québec a grimpé

Malgré l'imposition de taxes frontalières en raison du conflit canado-américain sur le bois d'oeuvre, les exportations des scieries du Québec à destination du sud de la frontière ont affiché une progression en 2017. Le volume québécois expédié aux États-Unis s'est établi à 2,91 milliards de pieds-planche, en hausse d'environ 1,4 %, selon des données gouvernementales fédérales compilées par le Conseil

de l'industrie forestière du Québec (CIFQ). À l'échelle nationale, le volume s'est chiffré à près de 14,5 milliards de pieds-planche, en baisse de 6 %, ce qui est notamment attribuable à des incendies de forêt ayant paralysé de nombreuses scieries en Colombie-Britannique. Après l'imposition de droits compensatoires et antidumping préliminaires l'an dernier, l'administration Trump a fixé à 20,83 % le total de ces taxes frontalières le mois dernier. Néanmoins, les scieries québécoises et canadiennes parviennent, pour l'instant, à garder la tête hors de l'eau, puisque les hausses de prix sont refilées aux consommateurs américains en raison de l'appétit des Américains pour le bois d'oeuvre. D'après les données du CIFQ, le prix moyen par mille pieds-planche est passé de 340 \$ à 401 \$ de 2016 à 2017, ce qui constitue une augmentation de 18 % cent. Depuis la fin du mois d'août, le prix moyen s'est maintenu au-dessus de la barre des 400 \$ par mille pieds-planche, atteignant 435 \$ le mois dernier. **LA PRESSE CANADIENNE**

Plus qu'un conseiller...
...un ami depuis 25 ans



YVES PAQUETTE

Courtier immobilier



RE/MAX
Professionnel inc.
Agence immobilière

CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120
ESTIMATION GRATUITE

Remorquage • Towing

Ouellet inc.



REMRORQUAGE 7 JOURS/7 - 24 h/24

450 375-7600

AUSSI ASSISTANCE ET TRANSPORT ROUTIER

Charles **CARON** & fils inc.
À votre service depuis 1924

4^e génération



Votre eau est-elle de bonne qualité?

Nous sommes là pour vous aider à ce que ce soit plus clair.

Service d'analyse d'eau

Vente et installation d'appareils de traitement d'eau :

- Adoucisseur d'eau
- Osmose inversée
- Stérilisateur ultraviolet
- Filtration mécanique

Vente et installation de pompes à eau, puits artésien, hydrofracturation



RBQ 1504-0454-06

568, rue Desjardins Nord

(près du Zoo) Granby

info@puitscaron.com

450 378-2919

1 888 378-2919

www.puitscaron.com



Nathalie Leclerc, la fille de Félix Leclerc, briguera les couleurs du Parti québécois dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré lors des élections provinciales qui se tiendront le 1^{er} octobre. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Nathalie Leclerc, candidate péquiste

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Jean-François Lisée a confirmé mercredi la candidature de Nathalie Leclerc dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré en brandissant sa volonté et celle de son parti de conduire le Québec à l'indépendance. La fille de Félix Leclerc tentera de faire revenir cette circonscription dans le giron du Parti québécois (PQ) en octobre prochain.

Pauline Marois y a été battue en 2014 par la libérale Caroline Simard, qui l'a emporté avec 882 votes de plus. M^{me} Marois ne manquait pourtant pas de notoriété. Elle était première ministre sortante.

« Je suis convaincu que cette femme d'exception obtiendra la confiance des gens de Charlevoix-Côte-de-Beaupré le 1^{er} octobre prochain », a affirmé Jean-François Lisée en présentant Nathalie Leclerc.

Elle contribuera à la réussite du projet d'indépendance déployé sur deux mandats, croit-il. M. Lisée a tenu à dire que le PQ est « le seul train » pouvant mener à la souveraineté.

Le chef péquiste était fier de présenter sa candidate après les annonces de départ, la veille, des députés Agnès Maltais, Alexandre Cloutier et Nicole Léger. Ils ne solliciteront pas d'autre mandat à la fin de la présente législature. « Aujourd'hui, c'est le début de la suite », a fait valoir le chef.

« Joindre Jean-François Lisée et l'équipe du Parti québécois, c'est joindre le seul parti qui peut mener le Québec à sa pleine indépendance, estime Nathalie Leclerc. C'est joindre le parti de la fierté et de la culture québécoises. »

«VIEUX, LE PARTI QUÉBÉCOIS?»

La candidate a évoqué la mémoire de son père. « Ma décision d'être

candidate relève beaucoup de mon père », a-t-elle confié après avoir indiqué que la défaite de Pauline Marois en 2014 l'avait sincèrement attristée. Elle est revenue vivre au Québec après un exil en France.

M^{me} Leclerc veut faire de l'accès aux soins de santé l'une de ses priorités. Elle a fait référence à l'Hôpital de La Malbaie, à la présence d'un médecin à L'Isle-aux-Coudres, mais aussi — dans un tout autre ordre d'idées — à une éventuelle piste cyclable à l'île d'Orléans.

« Vieux, le Parti québécois ? » a lancé la nouvelle candidate. « Ce n'est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne de vieilles pommes », a-t-elle répondu en citant son père.

Nathalie Leclerc a remis sa démission de la fondation de l'Espace Félix-Leclerc.

TASCHEREAU

Agnès Maltais était présente à l'Espace Félix-Leclerc, sur l'île d'Orléans, lors de l'annonce de la candidature de M^{me} Leclerc. Des noms de péquistes intéressés à lui succéder circulent déjà.

De leur côté, les libéraux ont annoncé mercredi qu'ils tiendront leur assemblée d'investiture dans Taschereau le 28 février. L'ex-candidat libéral aux élections de 2014, Florent Tanlet, est sur les rangs.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, a par ailleurs confirmé qu'il était en réflexion sur son avenir. Le doyen de l'Assemblée nationale, le péquiste François Gendron, qui y siège depuis 1976, et son collègue Claude Cousineau, confirmeront sous peu qu'ils ne brigueront pas les suffrages lors des prochaines élections.

Le ministre Jean-Marc Fournier a pour sa part indiqué qu'il continuait de s'interroger sur son avenir.

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS

Gaétan Barrette sort le chéquier pour les gicleurs

TOMMY CHOUINARD
La Presse

QUÉBEC — Québec assumera finalement la totalité de la facture de l'installation de gicleurs pour la grande majorité des résidences pour personnes âgées, a appris La Presse. Les autres, celles qui sont plus grosses, auront droit à une bonification de l'aide gouvernementale.

Quatre ans après la tragédie de L'Isle-Verte, où 32 aînés ont perdu la vie dans l'incendie de leur résidence, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a décidé de revoir son programme d'aide pour l'installation de gicleurs. *La Presse* faisait état de ses ratés en novembre dernier.

Québec a décidé en 2015 d'obliger les résidences, à l'exception des très petites, à se munir de gicleurs d'ici décembre 2020. C'était ce que recommandait le coroner qui avait enquêté sur le drame de la Résidence du Havre.

Le gouvernement Couillard a annoncé son programme d'aide financière dans son budget de 2015. Il devait assumer environ 45 % des coûts totaux liés à l'installation de gicleurs. Il avait prévu une aide financière de 115,9 millions de dollars, sur une facture totale estimée à 252 millions il y a trois ans.

Or, selon ce qu'a appris *La Presse*, Gaétan Barrette doit annoncer une augmentation de 67,4 millions de l'enveloppe, qui atteindra 183,3 millions. La proportion payée par l'État

passera ainsi à 72 % globalement.

Surtout, la grande majorité des résidences se feront rembourser en totalité la facture. Ce sont celles qui ont 30 unités d'habitation (des chambres ou des appartements) ou moins. Elles comptent pour 950 des 1300 résidences qui n'ont pas de gicleurs ou en ont trop peu, selon des statistiques datant de 2015. Le programme initial prévoyait que l'État assume 60 % des coûts dans leur cas.

Pour les résidences de 31 à 99 unités, l'aide du gouvernement passe de 40 % à 80 %. Les établissements de 100 unités ou plus auront droit à 60 %, comparative-ment à 20 % dans le programme initial.

L'État assumera 100 % des coûts pour les OBNL d'habitation, des établissements sans but lucratif.

La bonification sera rétroactive. Les résidences qui ont déjà installé des gicleurs en vertu du programme initial recevront ainsi une aide supplémentaire.

Elles sont toutefois peu nombreuses à l'avoir fait jusqu'ici, comme l'a démontré *La Presse* en novembre dernier. Résultat : la moitié des résidences pour personnes âgées du Québec (902) n'ont toujours pas de gicleurs.

Selon les données du ministère de la Santé, 293 résidences avaient fait une demande d'admissibilité au programme en date du 12 octobre dernier, première étape en vue d'obtenir l'aide financière. Et seulement 22 établissements étaient passés à l'autre étape, celle d'une demande de subvention.

Par conséquent, Québec n'a fait jusqu'ici que deux versements totalisant 136 638 \$ à une poignée de résidences qui ont terminé les travaux. Des millions devaient pourtant avoir déjà été accordés à ce jour, selon ses prévisions de 2015.

«PROCÉDURITE»

Le Regroupement québécois des résidences pour aînés imputait les retards à la «procédurite» du gouvernement. Le programme d'aide est complexe; les démarches administratives, laborieuses. Québec apportera des modifications pour faciliter le processus, selon nos informations.

Des résidences se plaignaient des difficultés à obtenir un prêt auprès des banques pour financer l'installation de gicleurs. Il faut savoir qu'un emprunt est nécessaire, puisque l'aide gouvernementale arrive à la fin des travaux seulement et est versée sur une période de cinq ans.

Gaétan Barrette entend faciliter l'accès au crédit. Québec fournira aux résidences une lettre prouvant aux institutions financières que l'État assumera en tout ou en partie la facture.

Même s'il y a du retard, Québec maintient la date limite de décembre 2020 pour se conformer à l'obligation d'installer des gicleurs. Il fait le pari que les changements au programme accéléreront le processus.

Le mois dernier, la Coalition avenir Québec condamnait le gouvernement pour son programme «trop rigide et mal adapté».



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

LÉGALISATION DU CANNABIS

La CORPIQ réclame le droit de modifier les baux

La Presse canadienne

Les propriétaires de logements locatifs réclament le droit de modifier unilatéralement un bail en cours pour interdire de fumer du cannabis lorsque celui-ci sera légal.

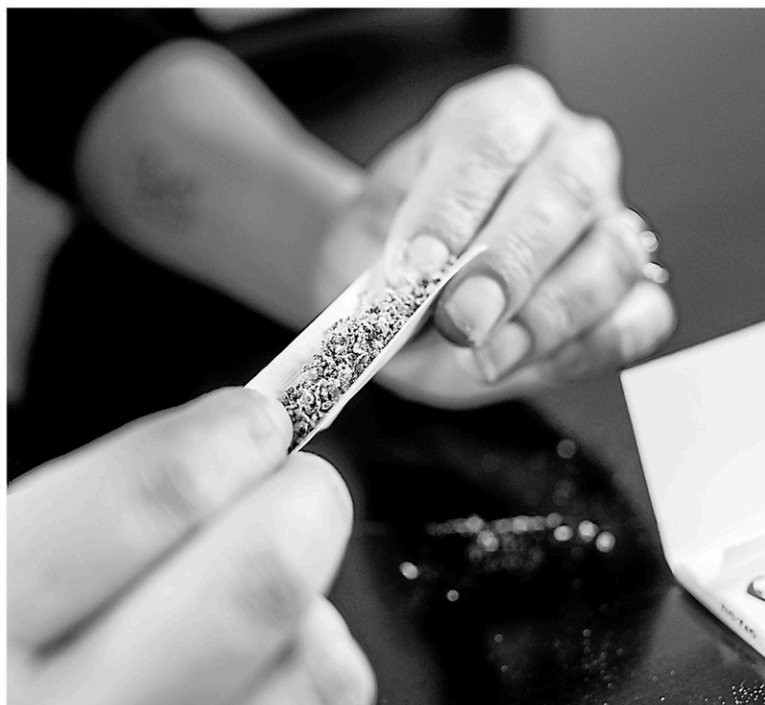
Comparaissant mercredi devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 157 encadrant l'usage du cannabis, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) a réclamé ce changement dans la réglementation entourant la location de logements, afin de protéger tous les locataires des effets de la fumée secondaire et des odeurs, notamment.

L'organisme, qui regroupe plus de 25 000 propriétaires de logements locatifs, fait valoir que les baux existants contiennent souvent une interdiction de fumer le tabac, mais que le cannabis étant illégal, des clauses l'interdisant n'ont jamais été requises. Il est tout à fait possible de prévoir une telle interdiction dans un nouveau bail, mais une modification en cours de bail peut être refusée par le locataire, ce qui implique de longues démarches devant la Régie du logement.

« Au moment de l'entrée en vigueur de la loi, on pourrait dire : tous les baux qui ont été signés avant peuvent être modifiés unilatéralement par le propriétaire sur avis au locataire », a avancé le directeur des affaires publiques de la CORPIQ, Hans Brouillette.

« Tu n'avais pas le droit de fumer du cannabis avant ? On te demande de ne pas fumer maintenant non plus et on modifie le bail », a-t-il imaginé.

Par ailleurs, la CORPIQ se réjouit que Québec ait décidé d'interdire



Les propriétaires de logements locatifs réclament le droit de modifier unilatéralement un bail en cours pour interdire de fumer du cannabis lorsque celui-ci sera légal. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

la culture de cannabis à domicile, y voyant une importante source de dommages potentiels aux édifices, mais elle demande que les amendes soient beaucoup plus élevées pour les contrevenants que celles prévues au projet de loi. Elle fait valoir qu'un locataire peut très bien absorber une amende avec les profits générés par une culture de cannabis.

Bien que cela relève du gouvernement fédéral, son porte-parole Hans Brouillette a dénoncé au passage le fait que Santé Canada continue d'émettre à des citoyens privés des permis pour la culture de cannabis à des fins thérapeutiques. Des propriétaires se sont ainsi vus confrontés à

des locataires qui font pousser du cannabis dans leur logement et contre lesquels ils ne peuvent agir puisqu'ils ont un permis.

M. Brouillette a noté qu'avec la légalisation et la distribution étendue, plus rien ne justifie le maintien d'une telle pratique. « Les locataires pourront s'approvisionner; ils ne devraient pas pouvoir produire dans les logements », a-t-il dit.

REVIREMENT DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

De son côté, l'Ordre des pharmaciens du Québec a changé son fusil d'épaule concernant la vente

de cannabis médical et est maintenant en faveur d'une distribution par ses membres.

En présentant le mémoire de l'Ordre, son président, Bertrand Bolduc, a rappelé que l'organisme s'était initialement opposé à la distribution de cannabis thérapeutique par les pharmaciens parce que celui-ci n'a pas été approuvé comme médicament par Santé Canada. C'est en effet la Cour suprême qui a permis l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques.

M. Bolduc a expliqué que la position de l'Ordre a évolué parallèlement aux recherches sur les effets thérapeutiques du cannabis. L'Ordre estime maintenant qu'il faut au contraire confier la distribution de cannabis thérapeutique aux pharmaciens afin que ceux-ci sachent, d'une part, s'il y a des interactions avec d'autres médicaments et, d'autre part, qu'ils puissent informer les patients des contre-indications et des effets secondaires et ajouter cette information à leur dossier.

« Les utilisateurs de cannabis médical reçoivent actuellement le produit par la poste ou, pire, de façon illicite et ne bénéficient d'aucun suivi particulier de la part du pharmacien et parfois le pharmacien ne sait pas que le patient l'utilise », a fait valoir M. Bolduc.

RÉDUIRE LE RISQUE CHEZ LES JEUNES

Devant l'échec de ses représentations visant à fixer à 21 ans l'âge légal pour la consommation de cannabis, l'Association des médecins psychiatres du Québec est pour sa part revenue à la charge avec une

tout autre approche.

L'Association, à l'instar de plusieurs regroupements d'experts médicaux, maintient que la consommation de cannabis est plus risquée pour les jeunes de moins de 25 ans, dont le cerveau n'est pas encore arrivé à la fin de sa croissance.

Sa présidente, la docteure Karine Igartua, a donc suggéré une autre façon de réduire le risque chez les jeunes, soit de leur offrir leur propre cannabis.

« On veut avoir d'autres alternatives pour essayer de protéger les cerveaux, d'où l'idée d'avoir des concentrations moindres (...) pour les 25 ans et moins », a-t-elle dit.

B 25 ANS
Avocats inc.



Me Caroline Rosa
Médiatrice familiale accréditée.

Vous mettez fin à votre union et souhaitez régler cela à l'amiable ?

La médiation c'est VOTRE solution !

*Possibilité de 5 heures subventionnées par le Gouvernement.



COWANSVILLE | FARNHAM | MAGOG
450 266-1700

www.lbaavocats.com

JSV Groupe JSV

Le Groupe JSV inc.



Denis Lacroix
Directeur de comptes majeurs

M. Louis-Alexandre Lanteigne, directeur des ventes, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis Lacroix au poste de directeur de comptes majeurs au sein du Groupe JSV pour la grande région de Granby, Bromont, Sherbrooke, Valcourt, etc.

Comptant plusieurs années d'expérience dans le domaine, M. Lacroix est un spécialiste dans les produits MRO (maintenance, réparation et opérations industrielles) et jouit d'une réputation enviable auprès de ses clients.

Il se joindra à l'équipe de la plus récente succursale du Groupe JSV qui se trouve au 616, rue Simonds S. à Granby.

Nous sommes très fiers de le compter parmi notre équipe et lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Vous pouvez le joindre dès maintenant au
450 578-2206 ou au dlacroix@groupejsv.com

Vous pouvez joindre la succursale de Granby au 450 305-0161
ou au amorissette@groupejsv.com

Au plaisir de vous servir!

Geneviève Monty
Courtier immobilier Geneviève Monty inc.



Vous désirez VENDRE?

450 525-4120 Cell.
450 378-4120 Bur.

RE/MAX Professionnel inc.
Agence immobilière

INONDATIONS AU QUÉBEC

La guerre contre les embâcles

La Presse

Après les inondations, la glace. Si des centaines de Québécois luttent contre l'eau depuis le week-end dernier, la guerre contre les embâcles bat toujours son plein dans certaines municipalités. Or, bien que ces formations glacées frappent l'imaginaire et causent de nombreux soucis à ceux qui les combattent, elles ne sont pas exceptionnelles, note un expert. Explications.

Gigantesques amoncellements de morceaux de glace qui

s'accumulent sur un cours d'eau au point de l'obstruer, les embâcles se forment à la suite de précipitations abondantes ou d'une hausse soudaine de la température, sinon de la combinaison des deux facteurs — précisément ce qui s'est passé le week-end dernier. Aussi désagréables soient-ils, les embâcles sont parfaitement normaux, explique Brian Morse, professeur au département de génie civil et de génie des eaux à l'Université Laval et spécialiste de la mécanique des glaces fluviales.

«Le problème, c'est qu'on ne sait jamais où un embâcle va se produire. C'est ce qui le rend si difficile à gérer.» Les zones inondables sont forcément les plus vulnérables, mais chaque année est un nouveau «coup de dés», assure M. Morse. Contrairement aux inondations d'eau libre qui prennent d'assaut de larges territoires, comme l'ont par exemple constaté les Montréalais le printemps dernier, les embâcles frappent des secteurs très précis.

DANS L'INCONNU JUSQU'AU PRINTEMPS

À Bécancour, sur la rive sud de Trois-Rivières, les embâcles sont fréquents. Certains secteurs sont considérés comme critiques au printemps... mais pas dès les premiers jours de l'année. «Généralement, on ne s'en sort pas trop mal avec l'intervention de l'aéroglesseur de la Garde côtière canadienne qui brise la glace, raconte le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois. Ce qui est inhabituel, c'est que ça nous arrive en plein milieu de l'hiver! On est vraiment dans l'incertitude, et



La petite ville de Yamaska, près de Sorel, n'est pas au bout de ses peines. Un embâcle long de 6 km s'est formé sur la rivière Yamaska, isolant plusieurs résidences. — PHOTO LA PRESSE

on se prépare déjà au printemps.» M. Dubois en convient volontiers: il n'a aucune idée de ce que le mouvement des glaces réserve à sa municipalité lors de l'habituelle débacle de mars et avril. Une étude menée par Brian Morse sur la rivière Montmorency a par ailleurs révélé qu'un «coup d'eau» comme celui des derniers jours pouvait arriver à n'importe quel moment de l'hiver.

S'INQUIÉTER OU PAS?

Selon Sébastien Doire, directeur de la Sécurité civile pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, rien n'indique que les blocs de glace géants causeront des problèmes au cours des prochains mois. La rapidité ou non du redoux printanier, la quantité de précipitations et le comportement du frasil (cette «sloche» qui se forme sous la glace) sont autant de facteurs qui peuvent avoir un impact positif ou négatif. «Si l'eau circule bien, les glaces peuvent mourir sur place et il

n'y aura pas de problème, souligne M. Doire. Mais ça reste très difficile à prédire.» Faut-il d'un retrait naturel de la glace, il faudra alors la briser pour l'évacuer.

SÉPARÉS DU MONDE

La petite ville de Yamaska, près de Sorel, n'est pas au bout de ses peines. Un embâcle long de 6 km s'est formé sur la rivière Yamaska, isolant plusieurs résidences. L'assistance d'un hélicoptère et l'utilisation de machinerie lourde ont permis d'évacuer une trentaine de personnes, mais une dizaine de résidents ont choisi de rester à la maison. Ils sont littéralement séparés du monde, la route étant bloquée par la glace. «Le niveau de l'eau a baissé, mais l'embâcle ne bouge pas, explique la mairesse Diane de Tonnancourt. La glace touche au lit de la rivière, si bien que l'eau ne peut pas s'écouler. Avec le froid qu'il a fait, le frasil a gelé et a bouché tous les trous.» M^{me} de

Tonnancourt a survolé la zone critique hier dans l'hélicoptère de la Sûreté du Québec et décidera de la stratégie à adopter au cours des prochains jours. La municipalité attend notamment de nouvelles analyses hydrologiques et des modélisations météo pour prendre une décision. Une évacuation forcée des derniers sinistrés par hélicoptère n'est pas exclue. Vu sa pente faible et son emplacement au milieu de champs, la rivière Yamaska est particulièrement vulnérable aux embâcles.

COMMENT BRISER LA GLACE?

À Québec, hier, une spectaculaire «pelle-grenouille» s'est attaquée à l'embâcle de la rivière Saint-Charles. Ce ne sont toutefois pas toutes les municipalités qui ont les ressources nécessaires pour embaucher un entrepreneur privé possédant ce type de machinerie hors norme. À Yamaska, une intervention de la grenouille coûterait près de 200 000 \$, a rapporté l'hebdomadaire *Les 2 Rives* plus tôt cette semaine.

«Le gouvernement du Québec éponge une partie de la note, mais ça reste beaucoup d'argent pour dégager 10 personnes, souligne Jean-Sébastien Forest, directeur de la Sécurité civile pour la Montérégie et l'Estrie. Et encore, rien n'assure qu'une fois les glaces brisées, un embâcle ne se reformera pas plus loin.» La Ville a donc adopté une résolution pour demander une intervention de l'aéroglesseur brise-glaces de la Garde côtière. Pour des raisons de sécurité, il n'est toutefois pas acquis que l'aéroglesseur pourra atteindre la zone névralgique.

— Avec la collaboration du Soleil

#1
en accessoires
de salle de bain
et cuisine

PLOMBERIE
SABOURIN

Zitta

Visitez notre
salle de montre
au
632 Dufferin, Granby
450 372-1138
plomberiesabourin.com

Examen de la vue

Prenez rendez-vous
dès maintenant

Profitez de notre grand
choix de montures

Votre amie opticienne
**CENTRE VISUEL
LISE DUCHESNE, O.D.D.**
53 Drummond, Granby, 450 777-3372
www.centrevisuelliseduchesne.ca

LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MARDI 16 JANVIER 2018

TOUT-ORNIEN 01 02 04 05 07 09
15 18 19 20 21 24

Sprinto 20 24 33 41 49

LOTTO 6/49 3 6 8 V R
2 08 3 275 4 4995

Quotidienne

Loto-D Extra 3138452
5 6 5 6 4 2 2 4

banco **Turbo x 2**
01 02 03 04 06 07 11 12 14 17
21 22 26 34 48 49 50 57 64 65

ASTRO
Jour - Mois - Année - Signe
28 MAI 11 VERSEAU

Triplex 02 18 31 33 41

MILLIONNAIRES
GRÂCE À LA
LOTTERIE
DEPUIS LE
1^{er} JANVIER 2018

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Vers 19 h (heure locale), les ravisseurs «ont engagé d'intenses échanges de tirs avec les deux policiers qui escortaient les expatriés et qui ont malheureusement perdu la vie», a indiqué, Mukhtar Aliyu, porte-parole de l'État de Kaduna.

— PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

NORD DU NIGÉRIA

Deux Américains et deux Canadiens enlevés

Agence France-Presse

KANO — Deux Américains et deux Canadiens ont été enlevés lors d'une «embuscade» tendue par des hommes armés dans le nord du Nigeria, a déclaré mercredi à l'AFP un porte-parole de la police.

Les quatre expatriés étaient en route mardi soir vers la capitale fédérale, Abuja, depuis la ville de Kaduna, lorsque des «hommes armés non identifiés» leur ont tendu une «embuscade», tuant leur escorte policière, a expliqué Mukhtar Aliyu, porte-parole de l'État de Kaduna.

Vers 19 h heure locale (18 h GMT), les ravisseurs «ont engagé d'intenses échanges de tirs avec les deux policiers qui escortaient les expatriés et qui ont malheureusement perdu la vie», a-t-il précisé.

M. Aliyu a affirmé que «la police fait tout son possible pour les secourir» et a déployé «tous les moyens à notre disposition (dont des unités spéciales anti-kidnapping) pour les retrouver vivants et arrêter les ravisseurs».

Il n'a toutefois pas fourni davantage de détails sur l'identité des quatre otages.

Contacté par l'AFP, un porte-parole de l'ambassade des États-Unis n'a pas souhaité commenter ces informations. L'ambassade canadienne n'était pas joignable dans l'immédiat.

Le Nigeria est en proie depuis 2009 à l'insurrection sanglante du groupe jihadiste Boko Haram.

Mais les enlèvements pour rançon sont aussi très fréquents au Nigeria, où des personnalités fortunées et leurs familles sont généralement ciblées par des gangs criminels. Les victimes sont souvent libérées après quelques jours, une fois le versement de la somme effectué.

Quatre Britanniques, dont un mari et son épouse appartenant à une organisation caritative chrétienne, avaient été enlevés le 13 octobre dernier près de Warri,

dans l'État du Delta (sud-est).

Le gouvernement britannique avait annoncé en novembre qu'un des otages, Ian Squire, avait été tué lors de sa captivité, les trois autres otages ayant pu être libérés et rentrer chez eux.

Mi-octobre, un prêtre italien, Maurizio Pallu, avait également été enlevé près de la ville de Bénin, dans l'État d'Edo, voisin du Delta, par un groupe de miliciens armés. Il avait été libéré cinq jours plus tard.



DANIEL TOUCHETTE

ARPENTEUR • GÉOMÈTRE

EN MODE SOLUTION

Jean Therrien
Technicien senior en arpentage

À votre service depuis plus 15 ans pour tous vos projets.

Certificat de localisation - Implantation
Arpentage de construction - Piquetage
Cadastre - Bornage



474, rue Desjardins Sud, Granby • 450 777-8883

26, boul. Bromont, bur. 205, Bromont • 450 534-0028

arpenteur@danieltouchette.ca www.danieltouchette.ca

VVÖG

MODE POUR HOMME ET FEMME

LES PLUS GRANDES COLLECTIONS. RIEN DE MOINS.



HUGO BOSS



JACK VICTOR



PAUL & SHARK
yachting



Au Noir



G-STAR RAW



LACOSTE

150, RUE PRINCIPALE GRANBY | T. 450 372-3221 | VVOG.CA



Sonia Bouthiette

Courtier immobilier agréé

C. 450 776-9990

B. 450 378-4120



RE/MAX
Professionnel

Plus de 20 ans d'expérience

www.soniabouthiette.com

sonia.bouthiette@remax-quebec.com





DES GRENIERS ROBICHAUD

Giant

Améliorer la vie au quotidien

Modèle Expert Plus 8

40 gal (3800 W)

60 gal (6000 W)

Garantie 8 ans perforation et partie électrique

Pour de bons conseils en plomberie, faites affaire avec **DE VRAIS CONNAISSEURS!**

Venez voir notre salle de montre au

21, rue Guy, Granby | 450 372-8393

desgreniersrobichaud.com

ROYAUME-UNI

Les députés adoptent la loi de retrait de l'UE

Agence France-Presse

LONDRES — Les députés britanniques ont adopté mercredi soir un projet de loi gouvernemental crucial dans la mise en œuvre du Brexit, au terme d'un parcours turbulent ayant plusieurs fois mis à mal l'exécutif et avant une nouvelle bataille devant l'europhile chambre des Lords.

Le projet de loi sur le retrait de l'Union européenne a été adopté par 324 voix contre 295.

Il doit permettre au Royaume-Uni de continuer à fonctionner normalement lorsqu'il aura coupé le cordon avec le bloc européen le 29 mars 2019. Concrètement, il doit mettre fin à la suprématie du droit européen sur le droit national britannique et intégrer dans le droit britannique les lois communautaires.

« Cette loi est essentielle pour préparer le pays à l'étape historique du retrait de l'Union européenne (UE) », a déclaré peu avant le vote le ministre chargé du Brexit, David Davis.

« Elle garantit qu'au premier jour (après le Brexit), nous aurons une législation qui fonctionne, permettant le retrait en douceur et ordonné voulu par le peuple et les entreprises au Royaume-Uni », a-t-il ajouté.

L'adoption du projet de loi marque certes une victoire pour le gouvernement, souvent chahuté durant les débats. Mais son examen se poursuivra à partir du 30 janvier devant la chambre des Lords, majoritairement pro-UE, où il pourrait connaître un nouveau lot d'obstacles et de surprises.

À l'image des âpres débats qui ont animé depuis septembre la Chambre des communes, illustrant les divisions persistantes, y compris au sein de la majorité conservatrice, sur les



« Cette loi est essentielle pour préparer le pays à l'étape historique du retrait de l'Union européenne (UE) », a déclaré peu avant le vote le ministre chargé du Brexit, David Davis. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

orientations à donner au Brexit.

Il y aura « de grandes batailles » dans les prochains mois sur des questions constitutionnelles, a prévenu une source travailliste à la chambre des Lords interrogée par l'AFP.

VERSION « AMÉLIORÉE »

En décembre, la première ministre conservatrice Theresa May avait subi une défaite cuisante lorsque onze de ses députés avaient voté avec l'opposition travailliste pour que le Parlement approuve les termes du divorce d'avec l'UE.

Afin d'éviter un nouvel affront, la dirigeante avait dû ensuite accepter un amendement de trois députés tories autorisant un éventuel report de la date du Brexit, au cas où les discussions avec les 27 membres de l'UE devaient se poursuivre au-delà de mars 2019.

Soulignant que le texte avait été débattu pendant plus de 80 heures et fait l'objet de plus de 500 amendements, David Davis s'est réjoui de pouvoir soumettre à la chambre des Lords une version « améliorée » qui,

a-t-il espéré, serait examinée « de manière aussi constructive ».

Mais dans l'opposition, Keir Starmer, le référent du Labour pour le Brexit, a répondu que le texte ne répondait « toujours pas à l'objectif poursuivi ».

ÉTAPES SUIVANTES

En plus des discussions à la chambre des Lords, Theresa May devra mener de front les négociations avec Bruxelles sur la période de transition avant d'aborder la future relation commerciale entre le Royaume-Uni et l'UE à compter d'avril.

La tâche s'annonce ardue pour la première ministre, qui devra concilier des vues discordantes au sein de son cabinet entre les tenants d'une relation commerciale privilégiée et les partisans d'une franche rupture.

Les dirigeants européens ont assuré mardi que la porte restait « ouverte » pour une éventuelle volte-face des Britanniques même si l'option d'un nouveau référendum a été écartée par Theresa May.

EN BREF

**AFFAIRE RUSSE
Steve Bannon collaborera à l'enquête**

Steve Bannon, l'ancien stratège en chef de la Maison-Blanche, rencontrera les enquêteurs du procureur spécial Robert Mueller qui se penchent sur une possible interférence de la Russie dans l'élection

présidentielle américaine de 2016. L'information a été confirmée à l'Associated Press mercredi par une personne proche du dossier qui n'était pas autorisée à divulguer publiquement le contenu de conversations privées. M. Bannon devrait être interrogé par des procureurs plutôt que de devoir témoigner devant un grand jury. Il devrait coopérer avec l'équipe du procureur Mueller, selon la source. On ne sait pas quand la rencontre aura

lieu. Steve Bannon, qui était auparavant à la tête du site Breitbart News, proche de l'extrême droite, a comparu devant le comité du renseignement de la Chambre des représentants, mardi, mais a refusé de répondre aux questions concernant son rôle dans l'équipe de transition présidentielle de Donald Trump et à la Maison-Blanche. Il a quitté la Maison-Blanche en août et est en froid avec le président Trump depuis. **ASSOCIATED PRESS**



DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

La parole n'est pas flèche, et n'en perce que mieux. Tandis que le Soleil, Mercure, Saturne et Pluton se trouvent en Capricorne, vos dires seront d'autant plus pertinents et percutants. Voilà qui constituera un atout pour ce qui est de débattre votre point de vue, mais qui pourrait devenir une lame à double tranchant si votre rhétorique en vient à offusquer les autres...

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Avec la Lune en Verseau, si vous résistez à la tentation de l'alternative la moins raisonnable, la suite des événements ne devrait pas vous décevoir. Le simple fait de renoncer à la loi du moindre effort pourrait vous placer sur la route que vous convoitez. Les astres vous offriront une façon à la fois sage et valorisante d'appeler votre propre chance et de vous rapprocher de votre rêve.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Plus on se découvre, plus on a froid. Il n'est pas indiqué de révéler vos intentions aux autres tant que la Lune se promène en Verseau. Tombant dans de mauvaises oreilles, certaines informations pourraient entraîner des conséquences néfastes. Choisissez une personne de confiance à qui exposer une affaire, mais évitez d'en divulguer les détails publiquement.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La Lune en Verseau propose une journée stimulante, propice aux réalisations inédites. Votre persévérance vous amènera à élaborer des solutions pratiques à partir de ressources modestes. Les personnes que vous côtoyez n'ont pas toutes votre facilité d'apprentissage... Il sera essentiel de ne pas vous impatienter, même face à quelqu'un qui prend du temps à comprendre vos explications.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Pardoner au méchant, c'est frapper l'innocent. L'influence de la Lune en Verseau pourrait vous rendre trop souple à l'endroit de ceux dont le comportement n'a pas été impeccable. À défaut de sévir contre les individus qui l'auraient mérité, il faudrait trouver un moyen de récompenser la bonne conduite des autres. Il n'y aura pas de mauvais précédent si vous vous efforcez d'être juste...

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Le vice empoisonne le plaisir, la passion le corrompt, la tempérance l'aiguise, l'innocence le purifie, et la tendresse le double. De passage en Verseau, Signe d'Air ami du vôtre, la Lune cherche à combler vos désirs en vous présentant des opportunités. C'est la place que vous accorderez à un nouvel engouement dans votre grille horaire qui en déterminera le réel bienfait. Profitez-en!

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il est impossible de rattraper le temps perdu, mais il est toujours possible de ne pas en perdre davantage. Quand une situation est victime d'un relâchement ou d'un laisser-aller, on peut avoir tendance à baisser les bras et à s'enliser encore plus, mais il serait préférable de redresser la barre avant que cela ne requière encore plus d'efforts. Il y a encore 4 astres en face de votre Signe...

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

En face de votre Signe, la Lune et Vénus en Verseau devraient vous être favorables. Si des gens bien intentionnés semblent disposés à vous aider sans rien attendre en retour, pourquoi douter de leur sincérité? Il est parfois difficile d'accepter de recevoir, mais dans la mesure où un service vous est offert, pourquoi le refuser? Chassez votre fierté et exprimez plutôt votre gratitude.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Dans la conjoncture planétaire actuelle, vous constaterez que vous n'avez pas que des sympathisants. Vous ne devriez toutefois pas croire que votre vision n'a que des opposants. Au trigone de la Vierge, les astres en Capricorne vous garantiront des appuis, mais ceux-ci ne se sont sans doute pas encore manifestés. Aidez les personnes influentes que vous connaissez à penser à vous...

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Celui qui s'informe à l'avance se trompe rarement. Tandis que le cycle de la Lune se trouve en Verseau, c'est la recherche d'informations qui vous permettra d'acquiescer ou de maintenir une longueur d'avance. Étant donné que certains esprits sceptiques seront peut-être plus difficiles à convaincre, tout plaidoyer se doit d'être très explicite et dépourvu de contradictions.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Avec Mars-Jupiter en Scorpion, votre organisation devrait être efficace, et c'est vous qui devriez prendre les commandes des opérations. C'est en mettant l'autre en confiance que vous obtiendrez le plus d'informations, c'est-à-dire en vous dévoilant un peu, plutôt qu'en posant des questions comme un interrogatoire. Approche... insidieuse, mais qui donnera des résultats.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous ne devriez pas être insensible au passage de la Lune et de Vénus en Verseau. D'ailleurs, vous tirerez votre épingle du jeu si vous savez déterminer quelles sont les personnes qui disent uniquement ce que vous voulez entendre, et celles qui parlent sincèrement. Un entretien pourrait d'ailleurs être réconfortant. Pourquoi ne pas prévoir un rendez-vous spécial ce soir?

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixde l'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

SECTEUR LAC BOIVIN, terrains de 9,000 à 15,000 pi.ca. avec services. Architecture contrôlée par la ville. Benjamin Brunelle cell. : 450 522-1777

7737 Logements à louer Granby

3½ au 2e étage et 4½ au 3e étage, près Rona, libre immédiatement, tranquille, réf. et enquête de crédit exigées. 450 375-4872

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
 (Forfait) Relaxation - 7/7 - Granby

MASSAGE SUÉDOIS 7/7 SYLVIE : 450 521-4362

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. MNP syndic de faillites, GRANBY 450-361-559 Siège social: Montréal

7819 Messages personnels

AUX MASSAGES ET PLAISIR
 Belle femme
 Privé, Granby. 579 361-0456

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

JOLIE fille noire, pour massage sensuel
 Reçoit et se déplace, 24/24
 450 330-1056

Massage de détente

5 jours / sem. Cowansville 450-578-5467

MASSAGE UNIQUE POUR ELLE ET LUI
 fait par bon masseur.
 Reçoit et se déplace. 450 775-6459

7834 Offres d'emploi

BEDFORD
 CAMELOT recherché pour distribuer
LA VOIX DE L'EST

Posséder petite voiture.

Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

CHAUFFEUR 12 roues dompeur demandé(e) pour compagnie de transport en vrac de l'Ange-Gardien, idéal pour semi-retraité(e), 450-293-7439 (laissez message)

7834 Offres d'emploi

RECHERCHE CAMELOT (motorisé) pour le Journal de Montréal : St-Alphonse de Grandy et east Farnham-Brigham, Cowansville. Bienvenue Homme & femme, retraité, revenu intéressant, Daniel Lapointe : 450 777-4542.

Casa Grecque Granby est à la recherche de...
 - CUISINIER(ÈRE)
 - AIDE CUISINIER(ÈRE)
GRILLARDIN
 Postes à temps plein.
 Apportez ou envoyez votre CV :
 Adresse : 912 Principale, Granby
 Courriel : info@casagrecquegranby.com
 Télécopieur : 450 777-7251

ATTENTION!!

Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Roxton Pond et les environs pour une route motorisée POUR REMPLACEMENT

INTÉRESSÉ(E) ?

LAISSEZ VOTRE MESSAGE au
 450 375-4555, poste 4529

ATTENTION!!

Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby
 Pour les rues : Robinson Nord, Caron, Boivin et St-Antoine
INTÉRESSÉ(E) ?
 LAISSEZ VOTRE MESSAGE au
 450 375-4555, poste 4529

COMMIS D'ENTREPÔT ET LIVRAISON
 POSTE temps plein - Expérience de conduite avec camion 20 pieds et expérience de la ville de Montréal. Travail très physique, bon sens de l'organisation, débrouillardise, minutie et autonomie. Le poste consiste à préparer les commandes, gestion de l'entrepôt, livraison chez les clients, ramassage des commandes à Montréal chez les fournisseurs, etc. Disp., le sam., Pour info, Tapis Cowansville, Sylvain 450-263-4622

FROMAGERIE

Qualité Summum Bromont
 est à la recherche de
PRÉPOSÉ(E)
SERVICE À LA CLIENTÈLE
 Jour, soir et fin de semaine.
 À temps plein et à temps partiel.
 Pour postuler, faites parvenir votre CV à :
 info@qualitesummumbromont.com
 52 boul. Bromont, Bromont, J2L 2K3
 Demander Melissa

Les équipements Pinso recherche un(e) MÉCANICIEN(NE) pour machinerie lourde avec exp. afin de rejoindre leur équipe dynamique. 40 h par semaine de jour, avantages et conditions. Salaire selon exp. 22\$/h et plus. Envoyez votre CV ranz@pinso.com téléc. : 450 263-8896

7834 Offres d'emploi

Résidence H.N. Parent recherche PRÉPOSÉ(E) ux bénéficiaires une fin de semaine sur deux en soirée, possibilité de remplacement sur semaine. Envoyer CV par courriel : residencelyparent@videotron.ca ou par fax au 450-378-1389

ROUGEMONT

ROUTE MOTORISÉE disponible pour distribuer
LA VOIX DE L'EST

Rues : Principale, Petite Caroline, Grande Caroline, Rang Double, etc.
 Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

AVIS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

7851 Automobiles

7834 Offres d'emploi

RECHERCHE préposé(e) au bain, 5 jours/sem. 5h, par jour, pour résidence de personnes âgées à Granby, pour le quart de soir 450-777-3950 Christian

7851 Automobiles

Pièces d'auto
Roxton
 Achetons véhicules
 VENTE DE PIÈCES
 NEUVES et USAGÉES
Nous payons les taxes!*

Lundi au vendredi: de 8 h à 17 h

232, route 139 (ch. Roxton), Granby 450 777-3113

*Certaines conditions s'appliquent.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.financementbrisson.net

7895 Avis publics

Bromont
 VILLE
 branchée

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **lundi 5 février 2018, à 19 h 30**, en la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes:

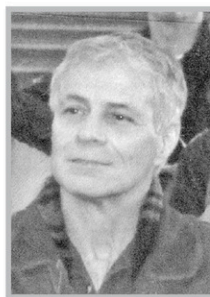
1. Demande visant à permettre la construction d'un garage détaché avec une pente de toit 12/12 supérieure à la pente de toit du bâtiment principal, malgré l'interdiction prévue à l'article 106 du règlement de zonage numéro 1037-2017, au 821, chemin Gaspé, lot 2 929 935, zone P3M-07, district Lac-Bromont.
2. Demande visant à permettre qu'un lot de 4 407 m² soit desservi par un puits plutôt que l'aqueduc, malgré l'obligation prévue à la grille des spécifications, annexe C, du règlement de zonage numéro 1037-2017, lot 6 052 720-P, rue Dorchester, zone P4M-13, district Mont-Soleil.

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de ces demandes de dérogations mineures lors de la tenue de cette assemblée.

Bromont, ce 18^e jour de janvier 2018
 La greffière,
 Catherine Nadeau, avocate, OMA

NÉCROLOGIE

BLANCHARD M. Jean-Rock - 1950-2018



À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 15 janvier 2018, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé monsieur Jean-Rock Blanchard, demeurant à Ste-Anne-de-la-Rochelle. Il laisse dans le deuil son fils Jérémie, ainsi qu'Anne-Marie, Steve, Nancy et Karine, ses frères et sœurs : Jean-Pierre (Ginette Messier), Jean-Claude, Diane, Jacques (Louise Ratté), Denis (Ghislaine Cormier), Luc (Francine Lamarche), Richard (Mélanie Beaubien) et ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, spécialement Carole, infirmière, pour les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le samedi 20 janvier 2018 à compter de 13 h, suivi de la célébration de la Parole à 15 h en la chapelle.

En guise de sympathie, un don à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, soins palliatifs, "Fondation du CHUS" serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fondationchus.org/.

Bessette
 RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
 Téléc.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.O.

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

Appel d'offres 010/2018

Services professionnels en architecture - plans, devis et surveillance - Toitures pour trois (3) bâtiments

CLÔTURE: 8 février 2018 à 14 h

Des soumissions scellées seront reçues par la Ville de Granby jusqu'à 14 h, heure locale en vigueur, jeudi, 8 février 2018, pour un mandat de services professionnels en architecture pour les plans, devis et surveillance pour les toitures de trois (3) bâtiments.

Pour être reçue, toute soumission doit se trouver physiquement, sous pli cacheté, à la réception de l'Hôtel de Ville situé au 87, rue Principale à Granby, avant l'heure et la date mentionnées ci-haut.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) en s'adressant à un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville de Granby selon les conditions de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin, et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

La Ville de Granby ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes au jour et à l'heure indiquée en rubrique, à l'Hôtel de Ville de Granby. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Granby, le 18 janvier 2018

Nancy Gagnon

Gestionnaire de contrats, Approvisionnement

La terre est riche de son monde



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533

(514) 257-8711 • www.devpo.org

AVIS DE DÉCÈS

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	44	31	10	1	2	29	161	112	65	17-4-1-0	14-6-0-2	6-3-0-1	P-1
Boston	42	24	10	6	2	21	137	108	56	14-5-4-0	10-5-2-2	7-0-2-1	P-1
Toronto	46	25	17	3	1	21	147	133	54	13-7-2-0	12-10-1-1	4-3-3-0	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Washington	45	28	14	2	1	25	140	127	59	18-6-0-0	10-8-2-1	6-2-1-1	G-1
New Jersey	43	23	12	4	2	20	137	131	54	12-6-2-1	11-6-2-3	4-3-1-2	G-1
Columbus	46	25	18	0	3	20	124	129	53	15-8-0-0	10-10-0-3	4-5-0-1	P-2

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
N.Y. Rangers	45	23	17	1	4	20	137	130	51	16-8-1-2	7-9-0-2	4-5-0-1	G-1
Pittsburgh	46	24	19	2	1	22	135	141	51	15-7-1-0	9-12-1-1	6-4-0-0	G-4
N.Y. Islanders	46	23	19	3	1	20	159	168	50	13-6-2-1	10-13-1-0	4-6-0-0	P-1
Philadelphie	44	20	16	5	3	20	129	130	48	11-8-3-1	9-8-2-2	5-4-0-1	P-1
Caroline	45	20	17	5	3	17	126	140	48	10-6-3-1	10-11-2-2	4-5-1-0	P-2
Detroit	44	18	19	6	1	15	119	135	43	10-8-5-1	8-11-1-0	5-5-0-0	P-1
Floride	43	18	19	3	3	16	122	141	42	10-7-1-2	8-12-2-1	6-3-0-1	P-1
Montréal	44	18	20	4	2	16	115	138	42	11-8-4-1	7-12-0-1	3-5-1-1	P-2
Ottawa	42	15	18	4	5	14	117	149	39	9-8-2-3	6-10-2-2	4-4-1-1	G-1
Buffalo	44	11	24	8	1	11	99	151	31	6-11-2-1	5-13-6-0	3-5-2-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	46	26	13	6	1	25	153	127	59	16-3-1-0	10-10-5-1	6-3-1-0	P-2
Nashville	43	26	11	2	4	24	132	114	58	14-4-0-2	12-7-2-2	5-3-1-1	G-3
St. Louis	47	27	17	3	0	24	136	123	57	15-9-0-0	12-8-3-0	5-4-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Vegas	43	29	11	1	2	27	145	117	61	18-2-1-1	11-9-0-1	7-2-1-0	P-2
San Jose	43	24	13	4	2	21	123	114	54	13-6-1-1	11-7-3-1	6-2-1-1	G-3
Calgary	45	25	16	1	3	23	131	125	54	12-11-0-0	13-5-1-3	7-2-0-1	G-7

QUATRIÈME AS

MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Dallas	46	26	17	2	1	23	140	126	55	16-6-1-0	10-11-1-1	7-3-0-0	G-2
Los Angeles	44	24	15	5	0	22	129	107	53	11-8-3-0	13-7-2-0	4-5-1-0	P-4
Minnesota	46	24	17	4	1	22	133	131	53	15-4-4-0	9-13-0-1	6-2-2-0	P-1
Colorado	43	24	16	2	1	23	142	126	51	16-7-1-0	8-9-1-1	8-1-1-0	G-7
Chicago	45	22	17	5	1	22	136	123	50	12-8-2-0	10-9-3-1	5-4-1-0	P-1
Anaheim	45	20	16	4	5	18	122	125	49	10-8-3-0	10-8-1-5	6-3-0-1	P-1
Edmonton	46	20	23	2	1	19	126	147	43	9-12-1-0	11-11-1-1	3-6-1-0	G-2
Vancouver	45	18	21	3	3	18	119	147	42	7-12-2-1	11-9-1-2	3-5-1-1	G-2
Arizona	46	10	28	5	3	9	107	163	28	5-14-1-2	5-14-4-1	3-4-1-2	P-4

LNH

Mardi 16 janvier
St. Louis 2 Toronto 1 (P)
Philadelphie 1 N.Y. Rangers 5
New Jersey 4 N.Y. Islanders 1
Dallas 4 Detroit 2
Vegas 0 Nashville 1
San Jose 3 Arizona 2 (F)
Mercredi 17 janvier
Montréal à Boston, 19h30.
Pittsburgh à Anaheim, 22h.
Jeudi 18 janvier
Dallas à Columbus, 19h.
Boston à N.Y. Islanders, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
Washington au New Jersey, 19h.
St. Louis à Ottawa, 19h30.
Vegas à Tampa Bay, 19h30.
Buffalo à N.Y. Rangers, 19h30.
Arizona à Nashville, 20h.
San Jose au Colorado, 21h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h.
Vendredi 19 janvier
Vegas en Floride, 19h30.
Montréal à Washington, 19h30.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
Samedi 20 janvier
Dallas à Buffalo, 13h.
New Jersey à Philadelphie, 13h.
N.Y. Rangers au Colorado, 15h.
Winnipeg à Calgary, 15h.
Caroline à Detroit, 19h.
Toronto à Ottawa, 19h.
Boston à Montréal, 19h.
Pittsburgh à San Jose, 20h.
Floride à Nashville, 20h.
Arizona à St. Louis, 20h.
N.Y. Islanders à Chicago, 20h30.
Tampa Bay au Minnesota, 21h.
Vancouver à Edmonton, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

B	A	Pts
Kucherov, TB	27	33
Tavares, NYI	24	30
Mackinnon, Col	20	34
Gaudreau, Cal	15	39
Giroux, Phi	14	40
Wheeler, Win	14	39
Voracek, Phi	8	45
Kessel, Pit	20	32
Stamkos, TB	17	35
McDavid, Edm	15	37
Bailey, NYI	12	38
Ovechkin, Was	28	21
Crosby, Pit	17	30
Barzal, NYI	16	31
Malkin, Pit	19	27
Couturier, Phi	25	20
Kopitar, LA	18	27
Kane, Chi	18	27
Hall, NJ	16	29
Tarasenko, STL	19	25
Schenn, STL	17	27
Huberdeau, Flo	16	28
Benn, Dal	18	25
Klingberg, Dal	6	37
Monahan, Cal	21	21
Stone, Ott	18	24
Radulov, Dal	17	25
Lee, NYI	26	15
Seguin, Dal	22	19
Eichel, Buf	18	23
Marchand, Bos	18	23

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 janvier.

MJ	B	A	Pts
Galchenyuk	44	11	26
Pacioretyk	44	12	25
Gallagher	44	16	23
Danault	43	7	23
Drouin	39	6	21
Shaw	43	10	19
Petry	44	4	18
Byron	44	12	17
Weber	26	6	10
Plekancic	44	4	12
Hudson	41	4	11
Benn	43	4	10
Carr	15	3	7
Deslauriers	24	6	9
Shaw	42	2	6
Morrow	26	3	4
Alzner	44	1	6
Froese	21	1	6
Lehkonen	28	2	4
Mele	29	0	5
De La Rose	25	1	3
Jerabek	18	0	2
Schlemko	17	0	2
Niemi	9	0	1
Price	31	0	0
McCarron	8	0	0
Lindgren	8	0	0
Hemsky	7	0	0
Cracknell	5	0	0
Lemout	3	0	0

GARDIENS

V	D	DFP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1314	4	88	1	2,95	,908
Niemi	0	5	1	29	0	4,85

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

MJ	V	D	DFP	BP	BC	Pts
Theftford	25	16	6	2	1	101
Ste-Foy	26	19	9	1	0	95
St-Lawrence	28	15	12	0	1	87
Alma	26	11	9	5	1	87

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

MJ	V	D	DFP	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	27	21	6	0	0	111
Ch.-Lévesque	26	6	0	0	0	100
Lafleche	26	4	18	2	65	136
Sorel-Tracy	27	5	21	0	1	59

SECTION SUD-OUEST

MJ	V	D	DFP	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	26	18	6	1	1	132
A.-Laurendeau	26	15	10	1	0	97
St-Laurent	26	10	15	0	0	89
Dawson	27	7	19	1	0	85

Jeudi 11 janvier

Sorel-Tracy 0 Ch.-St-Lawrence 4
Dawson 1 Lionel-Groulx 4

Vendredi 12 janvier

St-Laurent 1 Dawson 5
Samedi 13 janvier
St-Hyacinthe 2 St-Lawrence 3
Lafleche à Alma, reporté
Lennoxville à Sorel-Tracy, reporté

Dimanche 14 janvier

St-Hyacinthe 5 Alma 2
St-Lawrence 1 Lionel-Groulx 5
St-Laurent 2 Lennoxville 5

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 15 janvier.

MJ	B	A	Pts
Stone	42	18	24
Karlsson	37	3	27
Hoffman	42	11	18
Brassard	42	12	16
Duchene	42	10	12
Zingel	42	13	5
Ryan	32	5	12
Pageau	42	6	9
Pyatt	42	5	10
Phaneuf	40	3	10
Thompson	39	4	7
Smith	28	3	7
Ceci	42	5	4
Chabot	23	3	6
Wideman	16	3	5
Burrows	41	3	4
Didomenico	13	3	3
Oduya	37	2	4
Borowiecki	12	2	1
Claesson	34	1	1
Dumont	23	1	1
Chlapik	7	0	2
Paul	11	1	0
Harpur	20	0	1
Condon	15	0	1
Brown	4	0	1
Anderson	32	0	0
Rodevald	4	0	0
McCormick	3	0	0

GARDIENS

V	D	DFP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1213	5	96	2	3,22	,899
Condon	3	5	4	3	3,48	,894

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

MJ	V	D	DFP	BP	BC	Pts
St-François	32	22	1			



Patrick Charlebois est ici accompagné de Peter Sheremeta, directeur provincial de la Fondation Terry Fox, et de Mathieu Pothier, directeur général et copropriétaire d'Acura Trois-Rivières, commanditaire de l'athlète. — PHOTO LE NOUVELLISTE

DIX MARATHONS EN DIX JOURS, DANS DIX PROVINCES

Un autre défi pour Patrick Charlebois

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après avoir couru sept marathons en sept jours sur sept continents dans le cadre du World Marathon Challenge l'an dernier, l'athlète originaire de Farnham Patrick Charlebois crée son propre défi à relever, et donne naissance au Canadian Marathon Challenge. Au mois de mai, Charlebois ira courir dix marathons en dix jours dans chacune des provinces canadiennes.

Du même coup, le défi servira à amasser des fonds pour la Fondation Terry Fox, qui vise à financer la recherche contre le cancer. « C'était une évidence pour moi de m'associer à la Fondation Terry Fox, car c'est un homme qui m'a grandement inspiré depuis que je suis tout petit et encore aujourd'hui comme coureur », constate Charlebois, qui confie qu'il n'avait que dix ans lorsqu'il a vu Fox entamer son marathon de l'espoir en 1980, une course qui devait le faire traverser le Canada d'un océan à l'autre pour lutter contre le cancer. Depuis sa création, la Fondation Terry Fox a pu amasser tout près de 750 M\$ à travers le Canada, des fonds qui ont été réinvestis entièrement dans la recherche.

Ainsi, en dix jours, Patrick Charlebois devra courir 422 kilomètres dans trois fuseaux horaires et se déplacera en avion et en voiture entre les différents défis. Alors qu'il prendra part à deux marathons officiels, soit ceux d'Halifax le 20 mai et de Calgary le 27 mai, il se créera ses propres circuits

de marathon pour Saint-Jean, Moncton, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver.

« La fondation a déjà elle-même tout près de 800 circuits établis à travers le Canada dans le cadre de la Journée Terry Fox. Je vais donc m'asseoir avec eux et déterminer les parcours que nous allons emprunter. Dans un monde idéal, j'aimerais pouvoir répéter des boucles de 5 ou de 10 kilomètres, pour que ça puisse aussi motiver les *supporters* à venir nous voir, nous encourager et peut-être même embarquer avec nous pour courir », indique le résident de Trois-Rivières.

Le défi, même s'il ne se passe pas sur sept continents différents et dans des conditions climatiques diamétralement opposées, demeure tout de même entier du point de vue physique, confie le coureur. « Par rapport au World Marathon Challenge, je devrai courir 122 kilomètres de plus. Sur l'asphalte, le défi demeure toujours la gestion des blessures. Quand je suis revenu du World Marathon Challenge, j'ai mis un bon quatre mois à récupérer de mes blessures. Ça a été très dur sur le corps », convient celui qui dit avoir adapté sa préparation cette fois, notamment à l'aide de son équipe, en plus de l'achat de nouvel équipement comme des souliers de course Hoka, achetés spécialement aux États-Unis.

« Ce sont les souliers que portait Mike Wardian lorsqu'il m'a battu au World Marathon Challenge. J'ai compris une fois que je les ai essayés. Ce sont des souliers que l'on dit maximalistes. C'est comme de courir sur un nuage »,

mentionne Charlebois, avouant qu'il a eu besoin d'une certaine période d'adaptation pour se faire à ce nouvel équipement, mais qu'il en constate tous les bienfaits aujourd'hui.

L'athlète a d'ailleurs déjà commencé sa préparation, lui qui court entre 130 km et 210 km par semaine et qui commence déjà à adapter son alimentation en conséquence. Ce défi devrait en effet lui faire dépenser près de 60 000 calories en dix jours, ce qui exige une diète adaptée pour pouvoir tenir le coup.

Patrick Charlebois a aussi reçu l'appui de commanditaires comme Acura Trois-Rivières dans ce défi qui pourrait devoir représenter un investissement entre 15 000 \$ et 25 000 \$.

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL ?

Bien qu'il complètera seul le premier Canadian Marathon Challenge, Patrick Charlebois ne cache pas qu'il aimerait bien en faire un événement annuel, au même titre que le World Marathon Challenge, qui serait accessible aux athlètes qui sont à la recherche d'un nouveau défi à relever. Selon Charlebois, des milliers de Canadiens auraient la capacité de relever un tel défi et il souhaite que le mouvement se crée pour en faire un rendez-vous sportif de haut niveau.

Pour cette année, il s'attend par contre à recevoir l'appui de plusieurs personnes à travers les provinces, soit par le biais de la Fondation Terry Fox ou de la publicité qui sera faite entourant l'événement, et précise que quiconque souhaite se joindre à lui pour courir l'un ou l'autre des marathons est évidemment le bienvenu.

Centre de soins

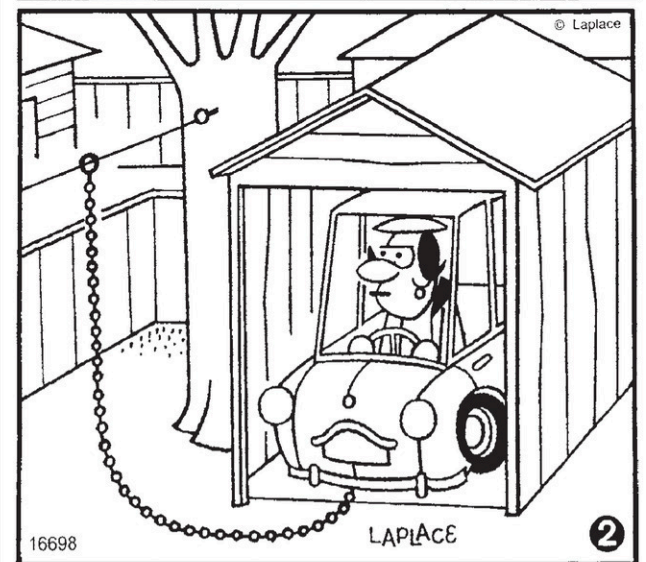
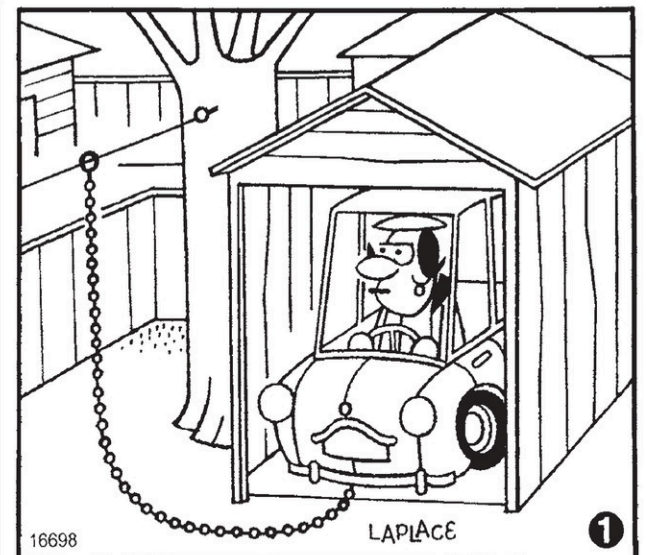
Atmosphère Zen

- Soins des pieds**
 - Bains de pieds
 - Coupe d'ongles et amincissement
 - Callosités
- France Dostie**
Infirmière auxiliaire
450 574-3039
- Massothérapie**
 - Massage suédois
 - Massage de la femme enceinte
- Kinésithérapie**
- Orthothérapie**
- Boby Lee Picard**
Orthothérapeute
450 558-2302

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Reçu d'assurance
106-B, rue Saint-Jacques, Granby

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Epaule droite de la femme. 2 Le nez du capot de la voiture. 3 La portière gauche est moins large. 4 Pare-chocs plus large à droite. 5 Une planche en moins sous la pointe du toit du garage. 6 Les racines de l'arbre. 7 Les branches de l'arbre. 8 Palissade complétée sous la branche gauche de l'arbre.

SOLUTION

laVoixdel'Est
CONCOURS

Le pool

À la fin de la saison

1 000\$ en chèques-cadeaux du Grand Bazar



AU GRAND BAZAR
La Source
du sport

Règlement du pool sur : www.defihockey.com

Nos 200 meilleurs «poolers»

Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	VILLE	B	P	Pts	+/-
1	Paul Auger	Granby	282	428	710	72	51	Patricia Houle	Cowansville	262	398	660	74	101	Ghislain Côté	Ange-Gardien	237	414	651	93	151	Carole Couture	Granby	242	398	640	68
2	Serge Duguay	Granby	273	436	709	43	52	Pierre Daudelin	Granby	258	402	660	87	102	Pascal Choinière	St-Alphonse-de-Granby	232	419	651	53	152	Paul Harding	St-Alphonse-de-Granby	234	406	640	60
3	Robin St-Gelais	Freilighburg	272	432	704	24	53	Shirley Wilson	Fulford	254	406	660	42	103	Ghyslain Tétreault	Granby	241	409	650	93	153	Normand Dubé	Granby	233	407	640	70
4	Marie-Andrée Yelle	Freilighburg	261	439	700	58	54	André Brochu	Granby	241	419	660	63	104	Denis Phivn	Granby	264	385	649	58	154	Michel Beaudin	Granby	225	415	640	34
5	Claude Simard	Granby	257	442	699	82	55	Sylvain Dalpé	Bedford	283	376	659	20	105	Mélan Pruneau	Granby	260	389	649	7	155	Mireille Rouselle	Farnham	236	403	639	70
6	Michel Laliberté	Granby	272	423	695	74	56	André Meunier	Ste-Cécile-de-Milton	269	390	659	71	106	Ginette Meunier	Granby	246	403	649	36	156	Brigitte Sénécal	Bromont	234	405	639	35
7	Stéphane Gince	Granby	245	440	685	67	57	Jacinthe Lapierre	Shefford	253	406	659	56	107	Guillaume Surprenant	Cowansville	235	413	648	74	157	Cynthia Perras	Granby	244	394	638	57
8	Pierre Végiard	Granby	256	427	683	61	58	Elias Digaletos	Granby	254	404	658	85	108	Richard Bélanger	Granby	258	389	647	28	158	Jocelyn Pépin	Cowansville	241	396	637	31
9	Paul Demers	Granby	279	403	682	86	59	André Bélanger	Granby	251	407	658	53	109	Tommy Legris	Granby	254	393	647	68	159	Tommy Bernatchez	Granby	239	398	637	67
10	Johanne Bernier	Granby	271	411	682	73	60	Linda Ménard	Montréal	250	408	658	88	110	Jason Béliveau	Granby	250	397	647	78	160	Patricia Lapalme	Roxton Pond	236	401	637	58
11	Jean-Guy Désautels	Granby	277	404	681	66	61	Marcel Bonneau	Roxton Falls	247	411	658	37	111	Robert Pomerleau	Granby	247	400	647	63	161	Dominique Laprade	Granby	229	408	637	41
12	Gisèle Roy	Granby	261	420	681	64	62	Josée Carron	Waterloo	241	417	658	57	112	Mariou Robert	Ange-Gardien	227	420	647	71	162	Richard Castonguay	Granby	246	390	636	55
13	Tristan St-Gelais	Freilighburg	268	412	680	14	63	Raphaël Massé	Granby	230	428	658	67	113	Sara-Maude Poirier	St-Paul-d'Abbotsford	270	376	646	56	163	René Courcy	Roxton Pond	234	402	636	30
14	Manuel Paquette	Ste-Cécile-de-Milton	261	419	680	72	64	Jacques Barber	Ange-Gardien	229	428	657	75	114	Rénaud Gagné	Granby	259	387	646	98	164	Robert Kmec	Granby	229	407	636	37
15	Donovan Béliveau	Granby	287	392	679	34	65	Alain Meunier	Granby	220	437	657	71	115	Xavier Pontbriand	Roxton Pond	252	394	646	81	165	Yvon Lapointe	Granby	247	388	635	58
16	Marie-Belle Venne	Farnham	267	412	679	49	66	Pascal Poulin	Granby	263	393	656	29	116	Jean Lachaine	Ste-Madeleine	252	394	646	62	166	Stéphane Cabana	Granby	242	393	635	64
17	Louise Couture	Granby	264	413	677	28	67	Serge Proulx	Roxton Pond	261	395	656	81	117	Luc Lacasse	Granby	235	411	646	50	167	Simon Parent	Granby	238	397	635	44
18	André Choinière	Shefford	262	415	677	82	68	Hélène Duguay	Granby	259	397	656	8	118	Lynda Beauregard	St-Paul-d'Abbotsford	270	375	645	46	168	Nathan Bouthillier	Granby	235	400	635	-35
19	Catherine Poitras-Boulay	Granby	261	416	677	88	69	Isabelle Tétrault	Granby	249	407	656	78	119	Alain Riendeau	Granby	263	382	645	57	169	Pierre-Luc Brien	St-Alphonse-de-Granby	231	404	635	50
20	Élizabeth Wilson	Cowansville	256	420	676	56	70	Michel Richer	Cowansville	249	407	656	46	120	Richard Robert	Granby	251	394	645	81	170	Nicole Marchand	Granby	251	383	634	91
21	Denis Verrier	Roxton Falls	277	398	675	60	71	Claudette Charland	Granby	244	412	656	59	121	Michel Dufresne	Waterloo	245	400	645	44	171	Annie Papineau	Granby	243	391	634	26
22	Valérie Couture	Granby	263	412	675	78	72	Kosta Digaletos	Granby	238	418	656	67	122	Sylvie Girard	St-Alphonse-de-Granby	220	425	645	15	172	Mary-France Dover	Cowansville	243	391	634	-2
23	Normand Fredette	Lawrenceville	285	389	674	59	73	Claudine Pelletier	Granby	230	426	656	49	123	Xavier Côté	Granby	265	379	644	72	173	Sirena Lepitre	Granby	235	399	634	43
24	André Robert	Farnham Ouest	277	397	674	74	74	Marc-Antoine Mercure	Ange-Gardien	266	399	655	38	124	Alain Dalpé	St-Césaire	257	387	644	49	174	Ghyslain Roy	St-Paul-d'Abbotsford	228	406	634	70
25	Pierre Papineau	Granby	257	416	673	69	75	Michel Nicol	Granby	260	395	655	31	125	Pierrette L'Heureux	Granby	223	421	644	51	175	Yann-Félix Lapointe	Granby	252	381	633	79
26	Yves Gauthier	Granby	247	426	673	67	76	Barbara Coles	Bromont	250	405	655	86	126	Benjamin Larouche	Granby	285	358	643	50	176	Stéphane Robert	Ange-Gardien	247	386	633	71
27	Christian Lussier	Valcourt	246	427	673	54	77	Frans Legris	Beauharnois	248	407	655	21	127	Mavik Bertrand	Roxton Pond	257	386	643	82	177	Pierre Couture	Granby	239	394	633	51
28	Pit Côté	Granby	256	416	672	54	78	Diane Boulais	Farnham	246	409	655	52	128	Ismael Caron	Granby	251	392	643	5	178	Lyndia Fontaine	Granby	238	395	633	38
29	Ghislain Simard	Granby	257	413	670	67	79	Sylvain Roy	Waterloo	246	409	655	47	129	Pierre Rousseau	Acton Vale	247	396	643	36	179	Yvon Beaudin	St-Paul-d'Abbotsford	233	400	633	33
30	Mario Vaillancourt	Lawrenceville	257	412	669	88	80	Fernand Jodoin	St-Pie	246	409	655	45	130	Michel Daudelin	Granby	242	401	643	45	180	Roger Marchand	Granby	231	402	633	55
31	Dauphinais Scott	Granby	252	417	669	95	81	Marielle Lussier	Ange-Gardien	243	412	655	42	131	Michel Auger	St-Paul-d'Abbotsford	242	401	643	9	181	Luz-Helena Perez-Arroyave	Marieville	228	405	633	45
32	Jacques Legris	Granby	252	416	668	60	82	Justin Breault	Dunham	258	396	654	48	132	Vincent Joncas	Farnham	237	406	643	60	182	Michel Foisly	Waterloo	267	365	632	63
33	André Foisly	Granby	269	398	667	84	83	Chantale Delisle	Granby	253	401	654	36	133	Denis Allaire	St-Césaire	231	412	643	30	183	Denis Lapalme	Granby	254	378	632	65
34	Lise Fredette	Lawrenceville	258	409	667	72	84	Aldo Antonioni	Shefford	242	412	654	21	134	Ginette Bélanger	Shefford	278	364	642	4	184	Karine Thivierge	Ange-Gardien	247	385	632	44
35	Jean-François Mercure	Farnham	277	389	666	66	85	Gérard Hémond	Waterloo	241	413	654	69	135	Ghislaine Champagne	Granby	263	379	642	41	185	Denis Grégoire	Cowansville	247	385	632	19
36	Mélissa Massé	Granby	261	405	666	46	86	Constance Brodeur	Granby	226	428	654	20	136	Gérald Laliberté	Manonville	259	383	642	64	186	Marcel Gagné	Roxton Falls	244	388	632	25
37	Luc Trotter	Granby	258	408	666	70	87	Gérald Coupland	Granby	255	398	653	60	137	Michaël Barber	Ange-Gardien	255	387	642	45	187	Michel Ruel	Granby	240	392	632	65
38	Anna Surprenant	Cowansville	253	413	666	56	88	Pierre Chicoine	Granby	240	413	653	43	138	Bruno Côté	Granby	253	389	642	30	188	André Whitton	Acton Vale	238	394	632	21
39	Vicky Samson	Roxton Pond	250	416	666	30	89	Félix Dauphinais	Granby	230	423	653	48	139	Martin Marégnère	Cowansville	266	375	641	54	189	David Lacroix	Granby	230	402	632	25
40	Sabrina Marion-Massé	Granby	271	394	665	60	90	Jonathan Fraser	Shefford	264	388	652	56	140	Francis Dupuis	Shefford	250	391	641	56	190	Claude Meunier	Granby	254	377	631	13
41	Sofia Digaletos	Granby	238	427	665	72	91	Herbert Coles	Fulford	255	397	652	59	141	William Ostiguy-Dion	Granby	250	391	641	49	191	Alain Mercure	Ange-Gardien	253	378	631	63
42	Marcel Bousquet	Granby	235	429	664	82	92	Simon Mercure	Ange-Gardien	254	398	652	48	142	Nicole Beauregard	Granby	250	391	641	-16	192	Jonathan Scott	St-Paul-d'Abbotsford	241	390	631	26
43	Maxime Poissant	Shefford	222	442	664	43	93	Brian Kent	Granby	251	401	652	63	143	Sylvie Verrier	Granby	248	393	641	90	193	Serge Ballard	Granby	240	391	631	42
44	Josée Mailly	Cowansville	210	454	664	54	94	Louis Arcand	Shefford	240	412	652	86	144	Marie-Ève Desnoyers	Granby	244	397	641	99	194	Claude Perron	St-Hyacinthe	235	396	631	44
45	Sylvie Clavey	Sutton	279	384	663	61	95	Marie-Pier Nadeau	Granby	237	415	652	19	145	Yvan Chabot	St-Césaire	240	401	641	28	195	Patrick Larose	Granby	235	396	631	11
46	Richard Massé	Granby	259	404	663	64	96	René Sévigny	Granby	232	420	652	2	146	Georges Dubé	Granby	239	402	641	17	196	Steve Marchand	Granby	237	401	631	124
47	Raoul Couture	Granby	253	410	663	74	97	Jason Joncas	Farnham	231	421	652	45	147	Jennifer Béliveau	Granby	228	413	641	33	197	Karine Paradi	St-Alphonse-de-Granby	220	404	631	54
48	Albert Choquette	St-Paul-d'Abbotsford	272	390	662	40	98	Hugo Gévy	Granby	273	378	651	64	148	Terry Kent	Granby	253	387	640	20	198	Manon Côté	Ange-Gardien	220	411	631	119
49	Matthew Skinner	Granby	262	400	662	73	99	Michaël Houle	Cowansville	269	382	651	36	149	Ghislain Roy	Granby	251	389	640	64	199	Julien Chaussé	Granby	219	412	631	69
50	Frédéric Lefebvre	St-Paul-d'Abbotsford	252	410	662	61	100	Danie Perreault	Waterloo	261	390	651	55	150	Justin Bouchard	St-Césaire	243	397	640	70	200	Samuel Mercure	Ange-Gardien	213	418	631	55

**Le meilleur
pointeur
de la semaine :**

STÉPHANE GINCE
de Granby

48 points - 7^e au classement
Le prix vous sera envoyé par la poste.





Les Corées ont conclu une entente pendant la troisième journée de pourparlers qui ont eu lieu mercredi au village frontalier de Panmunjom. — PHOTO FOURNIE PAR LE MINISTÈRE SUD-CORÉEN DE DE L'UNIFICATION

JEUX DE PYEONGCHANG

Les Corées auront une délégation conjointe

Associated Press

La Corée du Sud a indiqué que la Corée du Nord avait accepté de former une délégation conjointe et précisé que leurs athlètes marcheront ensemble pour la première fois en 11 ans pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang le mois prochain.

Cette décision doit être approuvée par le Comité international olympique. Ce sont toutefois des développements déterminants dans le processus de rapprochement des deux Corées depuis qu'ils ont entamé des pourparlers afin de coopérer pendant les Jeux olympiques, après une année marquée par une escalade des tensions dans la péninsule en raison des progrès du programme nucléaire nord-coréen.

Les Corées ont conclu une entente pendant la troisième journée de pourparlers qui ont eu lieu mercredi au village frontalier de Panmunjom. Ce pacte comprend une série d'accords, notamment sur la formation d'une équipe conjointe de hockey féminin et le défilé des athlètes des deux Corées ensemble sous un « drapeau unifié » représentant la péninsule pendant la cérémonie d'ouverture, a précisé le ministère de l'Unification à Séoul.

Un communiqué conjoint distribué par le ministère a mentionné que la délégation olympique nord-coréenne se rendra en Corée du Sud en franchissant la frontière hautement fortifiée qui délimite les deux pays. Le document ajoute que la délégation comprendra un groupe de 230 partisans, une équipe de démonstration de taekwondo de 30 membres, des journalistes, des athlètes et des représentants du

gouvernement.

Ces ententes sont symboliques et très émotives. On ignore cependant toujours combien d'athlètes nord-coréens se rendront à Pyeongchang, puisqu'aucun n'est présentement qualifié. Les médias sud-coréens estiment qu'environ 10 athlètes nord-coréens bénéficieront des exemptions octroyées par le CIO.

Deux patineurs nord-coréens sont qualifiés pour les JO de 2018, mais la Corée du Nord n'a pas confirmé leur présence avant la date limite établie par le CIO. L'organisation, dont le siège social est situé à Lausanne, a récemment dit que sa « porte est toujours ouverte » afin de permettre la participation de la Corée du Nord aux jeux. Les dirigeants du CIO rencontreront les représentants des fédérations sportives et des gouvernements des deux Corées, en plus de ceux du comité organisateur des Jeux de Pyeongchang, en Suisse samedi.

PRÉCÉDENTS

Le CIO a évoqué par voie de communiqué mercredi qu'il « avait pris note des nombreuses propositions intéressantes provenant de différentes sources ».

Les deux Corées ont envoyé en deux occasions par le passé une délégation commune à des événements sportifs majeurs, chaque fois en 1991. Il s'agissait des Championnats du monde de tennis de table à Chiba, au Japon, et au Championnat du monde des moins de 20 ans en soccer au Portugal.

Pendant la période de détente au cours des années 2000, les athlètes des deux Corées ont défilé ensemble aux cérémonies d'ouverture et de clôture de neuf événements sportifs, dont les Jeux olympiques et les Jeux asiatiques, mais leurs athlètes ne formaient pas une délégation commune.

Dyczka : tomber... puis se relever

MICHEL TASSÉ

CHRONIQUE



Adam Dyczka a remporté chacun de ses sept premiers combats chez les professionnels en arts martiaux mixtes. Les sept fois, il a triomphé par arrêt de l'arbitre.

Aujourd'hui, c'est lui qui est au tapis, c'est lui qui est à terre. Et il a probablement plus mal qu'après les pires coups qu'il a assenés à ses adversaires.

Dyczka a gaffé et il va en payer le prix. Il a avoué ses fautes et il sait ce qui l'attend.

Mercredi, j'ai reçu une trentaine de courriels d'amateurs d'arts martiaux mixtes et de sport en général. Là-dessus, les deux tiers étaient prêts à pardonner à Dyczka alors que les autres le jugeaient durement. On m'a parlé d'un geste irréfléchi, d'un athlète irresponsable, etc. Mais que 66% des gens pardonnent au Granbyen a de quoi le reconforter.

Parmi les commentaires qui n'étaient pas favorables à Dyczka, un est revenu souvent : s'il a fumé un joint deux semaines avant son combat le plus important en

carrière, c'est qu'il doit consommer régulièrement. « Êtes-vous au courant de quelque chose, M. Tassé ? », m'a-t-on demandé une couple de fois.

Honnêtement, non. J'ai établi une bonne relation professionnelle avec Dyczka depuis deux ans, mais je ne le fréquente pas à l'extérieur des gymnases et des endroits où il se bat. Ce qu'il fait chez lui, dans son salon, à quoi ressemble son hygiène de vie, je ne le sais pas.

Comme le disait son agent Patrick Côté, la consommation de cannabis sera bientôt légale au Canada, mais elle ne sera (probablement) jamais tolérée dans le monde du sport. Si jamais Dyczka fume un joint régulièrement, qu'il se soit fait prendre est probablement la meilleure chose qui pouvait lui arriver.

Le bonhomme a de l'avenir dans son sport. Et sa carrière n'est pas finie, comme le disait encore Côté. Son talent et le fait que les bons poids lourds comme lui fascinent le public font en sorte qu'il est peut-être assis sur beaucoup,

beaucoup d'argent. S'il ne le sait pas encore, ça nous fait plaisir de le lui apprendre!

Comme il me le racontait en entrevue mardi, Dyczka a un « passé ». Il a déjà fait parler de lui dans *La Voix de l'Est* ailleurs que dans les pages sportives. Il en discutera publiquement un jour s'il le veut bien. Mais il a fait un grand pas en avant depuis deux ans; il était même devenu un modèle pour certains.

Il n'a pas tué personne, c'est vrai. Et des anges, il n'y en a pas beaucoup dans le monde des arts martiaux mixtes et de la boxe. Mais il a commis une erreur de jugement. Et il doit apprendre de ses erreurs, comme il le dit lui-même.

UNE IMAGE FORTE

J'ai encore tellement frais en mémoire la soirée du 8 décembre alors que Dyczka a remporté la ceinture des lourds de TKO MMA au Centre Bell. Le gros Adam était heureux, il était fier de lui, il était beau à voir et ça nous a fait une belle manchette à *La Voix de l'Est*. L'image était très forte.

Cinq semaines plus tard, il est à terre. Et il fait face à un beau défi : se relever. Tomber est humain, se relever est divin, dit-on. La balle est dans son camp. À lui de démontrer qu'il est un véritable champion.



Adam Dyczka a probablement plus mal qu'après les pires coups qu'il a assenés à ses adversaires. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Julien s'incline à son grand retour à Boston

La Presse canadienne

BOSTON — Les Bruins de Boston ont gâché le retour de l'entraîneur-chef Claude Julien au TD Garden, défaisant le Canadien de Montréal par la marque de 4-1 mercredi soir.

Les hommes de Bruce Cassidy ont vaincu la formation montréalaise pour la deuxième fois en quatre soirs. Samedi au Centre Bell, ils auront l'occasion de compléter un tour du chapeau potentiellement désastreux pour le Canadien.

Brad Marchand (1-1) et Patrice Bergeron (0-2) ont récolté deux points chacun pour les Bruins, qui ont gagné leurs quatre dernières parties face au Canadien.

Le but de Marchand, son 19^e de la saison, a procuré aux Bruins une avance de deux buts en troisième période et le Tricolore n'a pas été en mesure de s'en remettre.

David Pastrnak (18^e), au premier vingt, et Ryan Spooner (6^e), tôt en deuxième période, ont également déjoué Carey Price, qui a bloqué 28 tirs et qui n'a rien pu faire sur les buts qu'il a concédés.

David Krejci (8^e) a poussé la rondelle dans un filet désert avec 3:14 à jouer à la troisième période, soit 19 secondes après que Julien eut retiré Price au profit d'un sixième attaquant.

La riposte du Canadien est venue du défenseur Jakub Jerabek. Quarante-huit heures après avoir obtenu ses deux premiers points dans la LNH, Jerabek a inscrit son premier but en carrière dans la LNH après



Claude Julien a mérité de chaleureux applaudissements des partisans des Bruins pendant la présentation d'une vidéo rendant hommage aux dix années passées derrière le banc de l'équipe. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

seulement 31 secondes d'écouler au match.

En fait, les joueurs du Canadien ont relativement bien amorcé la rencontre et avec 12:17 à jouer au premier vingt, ils totalisaient six tirs au but. Mais le tir suivant n'est venu qu'à 5:56 de la deuxième période.

Au total, ils n'ont dirigé que 22 rondelles vers Tuukka Rask, qui a possiblement connu l'une de ses soirées les plus faciles depuis longtemps.

EXPÉRIENCE NON CONCLUANTE

Par ailleurs, l'expérience de muter Jacob de la Rose au centre d'un

trio complété par Alex Galchenyuk à gauche et Jonathan Drouin à droite, n'a pas été concluante. Une mauvaise passe du Suédois a d'ailleurs mené au but gagnant, celui de Spooner, et à la fin du match, Drouin était de retour au centre, avec Alex Galchenyuk et Nicolas Deslauriers.

Claude Julien a donc vu ses hommes subir une troisième défaite consécutive, lui qui aurait rejoint Jacques Demers au 12^e rang avec une 107^e victoire à titre d'entraîneur-chef dans l'histoire du Canadien. L'équipe demeure au 14^e rang de l'Association est avec 42 points en 45 matchs.

Si ça peut le consoler un peu, Julien

a mérité de chaleureux applaudissements des partisans des Bruins pendant la présentation d'une vidéo rendant hommage aux dix années passées derrière le banc de l'équipe, en première période.

Pendant ce temps, les Bruins ont prolongé leur impressionnante séquence de succès. Ils comptent dix victoires à leurs 14 dernières sorties, une séquence lors de laquelle ils n'ont pas perdu en temps réglementaire. Depuis le 16 novembre, ils affichent un dossier de 19-3-4.

Le Canadien cherchera à retrouver le sentier de la victoire vendredi soir à Washington, face aux Capitals.

HOCKEY PEE-WEE

Troisième journée au tournoi de Waterloo

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le 44^e Tournoi national pee-wee de Waterloo se poursuivait mercredi soir avec quatre rencontres, dont trois impliquant des équipes de la région.

Dans le B, les Panthères de Granby ont d'abord remporté un match 3-2 face aux Rockies de Bromont. Le but vainqueur revient à Nathan Côté, qui a fait bouger le filet en début de troisième période sur une passe d'Alexandre Lacasse. Plus tôt, leurs

coéquipiers Raphaël Prévost et Jeffrey Pontbriand ont marqué les deux autres buts de Granby.

Du côté de Bromont, Louis Godin a brisé la glace avec l'aide de Samuel Boudreau. Le deuxième filet des Bromontois a été compté par Alexandre Lajoie, avec l'aide de Boudreau et de Thomas Nadeau.

Les deux équipes en étaient à leur second match du tournoi. Elles ont toutes deux perdu leur première rencontre.

Durant la deuxième partie de la soirée, toujours dans le B, le Desjardins de Farnham a été lessivé au

compte de 10-1 par les Voltigeurs 1 de Drummondville. Mathieu Lizotte a été le seul marqueur des siens. Chez les Voltigeurs 1, Cédric Boissonneault et Jérémy Bédard ont réalisé des tours du chapeau.

Le Desjardins n'avait guère fait mieux mardi, alors qu'il s'était incliné 5-1.

Match sans coup d'éclat au nouveau pee-wee AA, alors que les Artilleurs de Bedford/Cowansville/Farnham affrontaient les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe. Ces derniers l'ont emporté 3-1 grâce aux buts de Félix Parent (deux fois) et de

Matis St-Pierre. Il s'agit de leur deuxième victoire du tournoi.

Chez les Artilleurs, qui ont une victoire et une défaite jusqu'à présent, Charles Belisle a été le seul marqueur.

Opposant le Noir et Or de Montagne et les Harfangs du Triolet dans la classe AAA relève, le quatrième match de la soirée était en cours au moment d'écrire ces lignes.

La première portion du tournoi se poursuit jusqu'au 21 janvier. Dès le lendemain, et ce jusqu'au 28 janvier, ce sera au tour des équipes pee-wee A, BB et AAA de sauter sur la glace.

SPORTS

PATRICK CHARLEBOIS
CRÉE LE
CANADIAN
MARATHON
CHALLENGE
20



**JUSQU'AU 31
JANVIER**

**GRAND SOLDE
POUR ELLE & LUI**

SUR LES PLUS GRANDES COLLECTIONS

JUSQU'À

50%

DE RÉDUCTION*

**+ NOUS PAYONS
LES TAXES***

VVOÖG
MODE POUR HOMME ET FEMME

150, RUE PRINCIPALE • GRANBY

T. 450 372-3221 | VVOGGRANBY.CA

PAUL & SHARK
yachting

MICHAEL KORS

NAUTICA

Au Noir

LACOSTE

JACK VICTOR

G-STAR RAW

JACK & JONES®

JEANS
mavi

BRAX
FEEL GOOD

Dezigual®

ONLY

VERO MODA®

Joseph Ribkoff

TRICOTTO®

*Offre en vigueur jusqu'au 31 janvier 2018 sur les collections sélectionnées. Valide sur les prix régulier. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non valide sur Canada Goose et Hugo Boss. Voir détails en magasin.